

Bressolles

Année 2020
Bulletin municipal

ANTOINE QUINCI - Dagneux
 AUTO-ECOLE DE LA CÔTIÈRE - Montluel
 FERME-LÀ - Balan
 AG MAINTENANCE - Ambé.-en-Bugey
 CHANEL - Montluel
 BERNARD MAT. AGRICOLES - Dagneux
 ADVI - Dagneux
 SOCATRA - Jujurieux
 ENT. FOURMY - Pizay
 MARBRERIE ALAIN ROSSET - Dagneux
 CAROLE B COIFFURE - A domicile
 COULEURS DE FLEURS - Montluel
 Thierry ROGER - Montluel
 BEL'IMMO - Béliigneux

FICAGNA D. - Dagneux
 A FLEUR DE POT - Dagneux
 SUPER U - Montluel
 UTILE - Dagneux
 SY-COIFFURE - Dagneux
 OPTIQUE BERTHOD - Montluel
 BOURGEON PERRIN -
 LA FERME DU TERRAY - Dagneux
 LES VINS DE LA CÔTIÈRE - Meximieux
 J-L CARRAZ - Béliigneux
 JUDIVERRE - Leyment
 GEDIMAT Crevat - Dagneux
 MONNET - Montluel
 DE MÈCHE AVEC GIOVANNA - Dagneux

Les entreprises souffrent de la crise sanitaire, accordons-leur notre confiance.

Merci de vous adresser à elles en priorité.

ABATEC
 Audit en Bâtiment
 Expertises et Conseils

Intervention sous 24/48h

Diagnostics Immobiliers

Vous souhaitez vendre ou louer votre bien ?

Nous sommes à votre disposition pour effectuer tous les diagnostics nécessaires à la vente ou à la location de votre bien.

- ✓ Diagnostic DPE
- ✓ Diagnostic amiante
- ✓ Diagnostic plomb
- ✓ Diagnostic gaz
- ✓ Métrage loi Carrez
- ✓ Diagnostic électricité
- ✓ Diagnostic termites
- ✓ Mise en copropriété
- ✓ Diagnostic amiante avant travaux
- ✓ Études thermiques RT2012
- ✓ Modification état descriptif de division
- ✓ Thermographie Infrarouge

CONTACTEZ-NOUS

Nos agences :
 Chemin du Ferrand 01360 BRESSOLLES
 55 rue Franklin 69002 LYON

contact@abatec.fr
 Tél. : 04 78 06 00 56 - Port. : 06 23 47 55 99
www.abatec.fr



L'ESSENTIEL
 est à BRESSOLLES
 09 53 93 53 95
CAFÉ - RESTAURANT
www.lesessentiel-caferestaurant.com
 Facebook «L'Essentiel Bressolles»

Tabac - Dépôt de Pain - Journaux

GARAGE N.F.A.

Grande Rue - 01360 Bressolles
garage.n.f.a@hotmail.com

Nicolas FIERIMONTE

04 78 06 18 97

Reprise des établissements
Gouverneur horticulture
Ouverture lundi 15 mars 2021
Buellet Yoann - 07 68 72 73 22

Lundi au samedi 9h-12h & 14h-18h30 mars à juin - Dimanche 9h-12h avril & mai 8h-13h juillet

Retrouvez un très grand choix de plantes fleuries, vivace, compositions, légumes, aromatiques, petits fruits, terreaux et engrais professionnels
 + de 15 ans d'expérience pour vous servir dans un espace pépinière de 100 m²

Une plante offerte la semaine de l'ouverture

Merci également aux annonceurs de notre commune

L'IMMOBILIERE DES « OLIVIER » 04 78 06 06 69
www.immo-des-olivier.fr

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES DEPUIS 1997 SUR BRESSOLLES ET LA COTIERE

Agence de proximité, nous vous offrons un service personnalisé et de qualité.
 Contactez- nous pour nous parler de votre projet ou venez nous rencontrer sur notre agence de Lyon, Nous vous attendons.
 Sandrine OLIVIER, Laurence BARRACHINA-MARTINEZ et Sabrina POINTET.

L'Immobilier des « Olivier » : Chemin du Ferrand 01360 BRESSOLLES (uniquement sur Rendez-vous)
 et 1, rue Belfort 69004 LYON

Sarl au capital de 8.000 €. RCS BOURG EN BRESSE 450 413 349. Carte professionnelle CPI 0101 2016 000 003 101. Garantie Financière GALIAN

Bressolles



Oyez Oyez

braves gens de Breyssola,
c'est votre échevin
qui vient vous conter
l'histoire d'une année
de l'An 2020.

**PESTE, GUERRES DE RELIGION, FAMINE, COLERE DU CIEL ET DES RIVIERES...
c'est ce que je pourrais psalmodier pendant des heures...**

**MAIS tout a été déjà dit, redit, galvaudé, déformé...
sous toutes les formes, sur l'évènement autant
inattendu qu'exceptionnel de cette année passée et
à quoi servirait de revenir sur ce sujet ? Votre maire
du XXIème siècle en a décidé autrement et vous
propose de commencer cette année dans l'optimisme
et la bonne humeur...**

2020 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale qui s'est effectivement mise en place le 25 mai et a pu investir les murs de la mairie flambant neuve. Elle s'est attelée à prendre en main les dossiers en cours : finition du bâtiment de la mairie, avancement des aménagements extérieurs, travaux de voirie,

amélioration de la salle polyvalente et des vestiaires sportifs, aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie pour satisfaire les besoins de l'activité périscolaire et de la bibliothèque, accompagnement du projet d'aménagement de la cour de l'école avec la participation très active des élèves pilotés par le Conseil d'Architectes et d'Urbanistes de l'Ain...

Les commissions constituées, chacun s'est investi dans les dossiers et les sujets le concernant : urbanisme, travaux, sécurité, scolaire et enfance, finances, cimetière, jeunesse et associations, communication, environnement.

L'installation du Centre Communal d'Action Sociale a permis à des bénévoles de s'associer aux élus et de faire preuve de leur motivation à l'occasion de l'activité innovante de la distribution à nos Aînés, des repas de fêtes en collaboration avec l'Essentiel.

De nouveaux projets vont maintenant pouvoir prendre corps ou émerger en mettant, surtout dans ces premières années de mandat, un accent sur les réfections de voiries hors agglomération et intra-muros.

L'aménagement de l'entrée du village entre l'église et la place du village et le chemin du Crétin avec valorisation des espaces piétonniers devrait voir le jour au fil de l'avancement des travaux d'assainissement et de la fibre, tout comme le remod

odelage de la Grande Rue et la sécurisation de la sortie Nord-Ouest du village en coordination avec le Département, sans oublier les impasses qui restent en attente de traitement.

Le projet de mode doux reliant Bressolles et Dagneux reste d'actualité et s'inscrit maintenant dans un vaste plan de liaison intercommunale.

L'école sera progressivement rafraîchie avec le renouvellement des revêtements de sols et muraux.



Un groupe de travail a relancé la réflexion sur le devenir du château d'eau et d'autres se pencheront sur l'avenir de l'étage de l'ancienne mairie et son environnement. Les idées ne manquent pas, il nous faut les mettre en concordance avec les besoins, l'état des lieux, la réglementation... et bien sûr les finances communales.

Sur ce point, la cession du terrain jouxtant la nouvelle mairie à la SEMCODA doit intervenir en début d'année et la vente de la propriété du Paillet (annulée suite à un litige entre le propriétaire voisin et son aménageur) devrait permettre de nouvelles perspectives en 2021.

Des Bressollands motivés sur ces sujets pourront compléter les groupes de travail et des réunions d'information seront organisées pour présenter l'avancement des dossiers (dans la limite des contraintes sanitaires).

Notre équipe reste confiante et je remercie tous ses membres qui en quelques mois ont pu concrétiser leur attachement et leur implication pour Bressolles.

Ma reconnaissance va aussi à ceux qui ont choisi de quitter notre équipe en 2020 et tous ceux qui se sont succédés et ont assuré la formidable et difficile tâche d'élus municipaux.

Mes pensées émues vont aussi vers toutes les familles qui ont souffert de la maladie ou de la disparition d'un être cher et nombreux sont ceux qui nous ont quittés cette année.

Je n'oublie pas non plus les associations et leurs dirigeants qui essaient de tenir le cap et à qui je souhaite une année débordante d'activités et des caisses bien remplies. Bressolles a besoin de vous ! Ces mêmes vœux s'adressent à nos commerçants, artisans et entreprises qui ont besoin de notre soutien.

Chaque Bressolland et Bressollande a fait preuve en 2020, à sa façon et dans son domaine, d'adaptabilité, de solidarité, d'imagination... Emmenons vers 2021 ces valeurs inestimables et retrouvons ensemble la confiance en un avenir serein.

QUE LA SANTE, LE BONHEUR ET LA REUSSITE SOIENT AU RENDEZ-VOUS DE CETTE ANNEE POUR VOUS ET VOS PROCHES !

Andrée RACCURT
Maire de Bressolles

31 JANVIER

Approbation du compte administratif de l'année 2019 des budgets annexes : service de l'eau et Spanc.

Construction par la SEMCODA de 4 logements collectifs PLS/Demande de garantie foncière :

Le conseil municipal donne son accord de principe de garantie d'emprunt à hauteur de 50 %. Précise que le montant de garantie d'emprunt n'entre pas dans le cadre du taux d'endettement de la commune.

Souligne qu'une nouvelle délibération accordant la garantie d'emprunt sera inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal dès la réception du contrat de prêt.

Avenant n° 1 à la convention constitutive du groupement de commandes relatif à la démarche de mise en conformité au règlement européen sur la protection des données personnelles – RGPD :

Les collectivités traitent au quotidien des données à caractère personnel, concernant leurs agents mais aussi leurs usagers ou administrés. Elles utilisent ainsi de nombreuses données sous informatique ou papier pour gérer les différents services dont elles ont la compétence : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, gestion des ressources humaines, etc.

Travaux sur les fours de quartier :

Les fours de quartier appartiennent au patrimoine communal et sont utilisés souvent par les administrés environnants. Certains fours nécessitent une réfection. Il avait été décidé ultérieurement que la commune finançait l'achat des matériaux et que les usagers réalisaient les travaux de réfection. Cette décision est maintenue.

Convention association les Tri-Côt' Ain/Commune de Bressolles – Participation aux frais de fonctionnement :

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2018, le taux de reversement de l'activité périscolaire était égal à 90 %. Lors de la dernière assemblée générale l'association et la commune

de Bressolles ont décidé que le montant de reversement s'élèverait à 95 % dès la rentrée 2019.

11 FEVRIER

Approbation du compte administratif de l'année 2019 du budget principal.

10 MARS

Vote du budget primitif exercice 2020 :

Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement à 671 408,04 € et à 954 035,41 € en section d'investissement.

Modification règlement cimetière communal :

A ce jour, il semble nécessaire de modifier certains articles pour une meilleure application du règlement.

Tarifs des concessions funéraires : Les tarifs n'ont pas évolué depuis 2012. Une nouvelle grille tarifaire est établie à compter de ce jour.

Modification règlement espace cinéraire/cimetière communal :

Il semble nécessaire à ce jour de modifier certains articles de ce règlement pour mieux répondre aux demandes des familles.

25 MAI

Election du maire.

Détermination du nombre d'adjoints : il est arrêté à quatre.

Election des adjoints

2 JUIN

Délégations du conseil municipal au maire :

L'ensemble des délégations sollicitées ont été approuvées et accordées par le conseil municipal.

Indemnités de fonction des élus maire et adjoints :

L'indice de référence pour le calcul des indemnités de fonction des élus au taux de 31 % de l'indice brut terminal pour le Maire et au taux de 8,25 % de l'indice brut terminal du 1^{er} au 4^{ème} adjoint inclus.

Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) :

Election d'une liste unique composée de 4 titulaires et 4 suppléants.

Constitution de la commission finances :

Commission chargée de l'élaboration et du suivi des orientations budgétaires dite commission finances composée de 7 membres, dont Mme le Maire qui assure la présidence de droit.

Constitution de la commission urbanisme :

Commission municipale chargée de l'instruction des dossiers d'urbanisme dite commission d'urbanisme composée de 9 membres dont Mme le Maire qui assure la présidence de droit.

Centre Communal d'Action Sociale, détermination du nombre de membres :

Mme le Maire, présidente de droit, cinq membres élus au sein du conseil municipal, cinq membres désignés par le maire par voie d'arrêté soit dix membres.

Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale :

Les cinq membres de la liste unique candidate sont élus à l'unanimité.

Election des délégués au sein d'un organisme extérieur :

Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain : 2 titulaires et 1 suppléant.

26 JUIN

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales année 2020 :

Maintien des taux soit :

- Taxe foncière (bâti) à 11,01 %
- Taxe foncière (non bâti) 42,61 %

Subvention aux associations.

Relais Assistants Maternels (RAM)

Sou des Ecoles de Bressolles :

Une subvention de fonctionnement a été attribuée à l'association les Bamb'Ain gestionnaire du RAM, d'un montant de 3 555 € au titre de l'exercice 2020.

Une subvention de 350 € a été attribuée au Sou des Ecoles de Bressolles afin de financer la dépense liée à la remise des cadeaux aux élèves de CM2 qui quitteront le RPI à l'issue de l'année scolaire.

Subvention association Line :

Une subvention de 200 € a été attribuée suite à l'annulation de la manifestation.

Opération chèques cadeaux/subvention association COPEPS :

L'association COPEP'S est une fédération des trois unions commerciales agissant sur le territoire de la 3CM. Cette association propose d'organiser une opération « chèques-cadeaux » qui permettra à des ménages tirés au sort lors d'un jeu-concours, de gagner des chèques-cadeaux. La participation demandée est de 0,50 € par habitant. Montant de la subvention : 465,50 €.

Modification des statuts de la 3CM au titre de sa compétence développement économique et construction, aménagement et entretien de la voirie :

Les statuts ont été mis à jour le 14 novembre 2019 par le conseil communautaire de la 3CM.

Prime exceptionnelle COVID-19 pour les agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire :

Sur rapport de Mme le Maire considérant que des agents de la collectivité ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics pour faire face à l'épidémie de COVID19 en ayant connu un surcroît de travail significatif, il est décidé à l'unanimité d'attribuer la prime exceptionnelle de 500 € à l'adjoint technique titulaire en poste.

Affiliation de la collectivité au régime d'assurance chômage :

Les collectivités territoriales sont assujetties aux mêmes règles d'indemnisation de chômage que les employeurs du secteur privé. Il est intéressant pour la collectivité d'adhérer à ce régime pour éviter le versement d'allocations de chômage.

10 JUILLET

Proposition à la direction départementale générale des finances publiques des commissaires de la commission communale des impôts directs :

Cette commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Désignation des représentants au syndicat mixte Bugey-Côtière-

Plaine de l'Ain (BUCOPA) dans le cadre de la communauté de communes de la côtière à Montluel.

28 AOUT

Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents :

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont supprimés depuis le 1er janvier 2016 pour les consommateurs non domestiques. Dans ce contexte, la constitution d'un groupement de commandes est envisagée pour l'achat d'électricité coordonné par le SIEA.

Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité :

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2020/2021, il convient de réorganiser la gestion du temps de travail dans plusieurs services de la collectivité. Création pour une durée de 12 mois de deux emplois d'adjoints techniques. Le premier pour une durée hebdomadaire de 25 h sur 36 semaines et le deuxième de 34 h.

Renouvellement de la convention d'occupation d'un local sis 46 chemin de la Léchère :

La convention établie en date du 3 août 2019 entre la commune et l'EARL du Pontet pour un montant mensuel de 150 € est renouvelée.

Eclairage public/remplacement du point lumineux n° 902 :

Le mâât du point lumineux, situé à l'angle de la Grande Rue et de la Grande Ruelle, a été déposé car jugé dangereux par le prestataire en charge de l'éclairage public : coût 1 700 €.

Protocole sanitaire utilisation de la salle polyvalente usage privé :

Un protocole sanitaire à respecter sera annexé au contrat.

Avenant au contrat de mise à disposition des salles communales :

Un protocole sanitaire à respecter sera annexé au contrat.

22 SEPTEMBRE

Transfert de la compétence eau potable à la Communauté de Communes de la Côtère à Montluel (3CM)/Transfert des résultats budgétaires :

La Communauté de Communes de la Côtère à Montluel exerce, en lieu et place de ses communes membres, depuis le 1er janvier 2020, la compétence de la distribution de l'eau potable. Conformément à la délibération du conseil communautaire il a été décidé de clôturer le budget annexe de l'eau au 31 décembre 2019. Transfert intégral pour le résultat d'exploitation de la somme de 53 088,91 €.

Admission en non-valeur :

Créances irrécouvrables d'un montant de 2 064,29 €.

Transfert de compétence de l'eau mise à disposition de l'actif et du passif :

Mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers.

Convention scolaire de natation 2020/2021 :

Depuis quelques années 2 classes de l'école de Bressolles bénéficient de cours de natation au centre aquatique de la Côtère LILLO. L'accès est régi par une convention tripartite. Les créneaux d'utilisation sont le mardi de 14 h 40 à 15 h 20 (2 créneaux) du 2 septembre 2020 au 28 décembre 2020 pour un coût de 85,50 € par créneau.

Convention de mise à disposition des équipements sportifs :

Le Foot Club de Montluel a sollicité la commune pour une mise à disposition d'équipements sportifs en vue de l'entraînement d'une équipe seniors et de matchs.

Détermination d'un tarif horaire pour location des salles :

Plusieurs associations extérieures ont sollicité notre commune dans le cadre de recherche de salles. Un tarif horaire de 20 € sera appliqué.

Attribution de subvention Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) :

Cette demande porte sur le financement du poste de la psychologue scolaire. Subvention de 101 €.

Attribution de subvention à l'Ensemble Instrumental de Montluel et environs (EIME) :

L'EIME a été sollicité lors des dernières commémorations. Une subvention de 150 € est accordée.

16 OCTOBRE

Dépôt de dossier de demande de subvention pour la préservation du patrimoine au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) :

L'objectif principal de ce projet est de préserver le patrimoine communal : Four de France, sauvegarde d'un mur en pisé. Un plan de financement est proposé à l'appui de cette demande de subvention.

Modification des statuts de la 3CM : Considérant les évolutions législatives, le conseil municipal approuve la mise à jour des statuts de la 3CM tels que proposés.

Convention de redevance spéciale pour la collecte des ordures ménagères année 2020 :

Les déchets assimilés à des ordures ménagères générés par les entreprises n'ayant pas mis en place leur propre filière de traitement sont collectés par la Communauté de Communes. Une redevance spéciale est due dès le premier litre de déchets produits. Cette convention fixe à 0,047 € par litre le coût de traitement des déchets ce qui représente pour la cantine scolaire un montant de 281,99 € pour un volume de 6 000 litres.

Convention de mise en commun des personnels de police municipale des communes membres de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel.

Convention commune de Bressolles/ Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :

Etude sur l'évolution des cheminements doux ainsi que le devenir de certains espaces publics.

Tarifs location salle polyvalente :

Les tarifs n'ont pas évolué depuis 2017. Une nouvelle grille ainsi qu'un nouveau règlement seront appliqués à compter du 1er janvier 2021.

20 NOVEMBRE

Autorisation de signature du contrat d'assurance des risques statutaires collective : conclu pour une durée de 4 ans.

Renouvellement d'une ligne de trésorerie pour un montant de 110 000 €.

Renouvellement et maintenance de matériel/photocopieur mairie et école :

La proposition de la société Audit Conseil Impression (ACI) est retenue pour un coût trimestriel de 369,00 € HT.

Avenant convention d'utilisation des équipements sportifs :

Les activités étant suspendues depuis le 30 octobre, cet avenant complète le contrat.

Convention de mise à disposition d'un agent garde champêtre et de ses équipements :

Le garde champêtre interviendra à compter du 1er décembre 2020 à raison de 4 heures par semaine

Gestion des animaux domestiques errants ou dangereux :

Un marché de prestations de services est proposé avec le groupe SACPA qui assure la capture et la prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique pour la somme de 1005,76 € TTC/an.

Rapport annuel 2019 sur le service public de prévention et de gestion des déchets :

Ce rapport décrit les moyens maté-

riels et humains ainsi que les modalités d'exploitation en place concernant la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et la déchèterie. Il est tenu à disposition du public.

15 DECEMBRE

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2019.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2019.

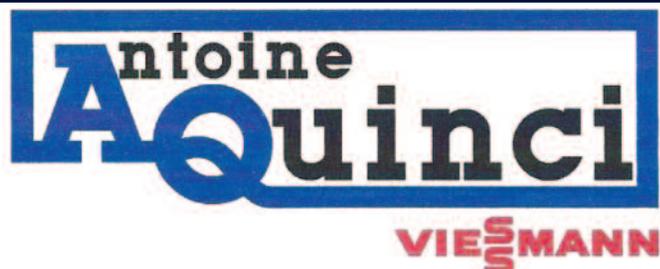
Demande d'aide à la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la commune :

La région prend en charge la fourniture et la pose d'abris-voyageurs.

Renouvellement contrat de déneigement :

L'entreprise CHANOZ et Fils est retenue pour un forfait annuel d'astreinte de 450,00 € HT, tarif horaire pour déneigement de 85,00 € HT et un tarif horaire de salage de 45,00 € HT.

Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 budget communal dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.



Parc d'activités - Terre des Princes
310, chemin Gillard - 01120 Dagneux
antoinequinci@wanadoo.fr
www.antoine-quinci.fr

**CLIMATISATION
CHAUFFAGE
PLOMBERIE**

**Installation - Dépannage
Contrat d'entretien**

Tél. 04 72 25 91 78

ALAIN AVRILLON

Maire de Bressolles de 1983 à 2008.

**Bâtitteur, fédérateur, visionnaire,
il est décédé le 24 octobre 2020**



Alain AVRILLON est arrivé à Bressolles avec sa famille en 1975.

Il a posé sa maison sur cette pente de la Côtière tout en gardant un profond attachement à la Savoie, terre de ses racines familiales. Il envisageait sa retraite dans une vieille ferme du Paillot ingénieusement et magnifiquement transformée en chambres d'hôtes où il pourrait s'épanouir dans ses activités de prédilection : la cuisine et l'œnologie.

La maladie a écourté cette perspective.

Dès son installation sur la commune, il a intégré le Comité des Fêtes où il a d'emblée montré son incroyable talent de leader et de rassembleur d'hommes et de femmes autour de projets novateurs.

Du monde associatif au monde politique il n'y a qu'un pas, qu'il n'a pas tardé à franchir. Il a été élu Maire en 1983, à 34 ans.



Inauguration de la salle des fêtes

Extrait de l'hommage d'Andrée RACCURT le 29 octobre 2020 sur la place du village :

Tout a commencé ici [sur cette place] le 15 septembre 1983 alors qu'il était tout jeune élu à l'occasion de l'inauguration de la salle polyvalente (à la construction de laquelle il avait d'ailleurs participé avec de nombreux bénévoles).

Il a planté le cèdre bleu qui se dresse toujours majestueusement et incarne la force et la durée.

Quel beau symbole !

Du temps a passé mais une idée a fait son chemin dans la tête de cet homme déterminé : acquérir cette énorme propriété bâtie en plein centre du village.

Après de longues et fastidieuses tractations, le marché est conclu en 1994 et le premier projet voit déjà le jour en 1995 avec la construction de la cantine scolaire, suivie de l'école. L'aménagement complet

de cette place de village se poursuit avec la halle, l'aire de jeu, les espaces verts... Comme rien ne peut être négligé, Alain a l'idée de déplacer le Monument aux Morts pour lui donner une place digne de sa valeur...

Tout près d'ici, se trouve le terrain de sports avec son terrain de foot, ses deux courts de tennis réalisés après acquisition des parcelles en 1987 et complété par le vestiaire en 1996.

D'ici également on prend la direction de la Plaine et de la Zone des 2B initiée par Alain AVRILLON à partir de 1983 avec ses collègues de Béligneux. Elle est complétée par la suite avec les Parcs Actipole I et II et couvre 30 ha. Il sera le président du Syndicat Intercommunal des 2B.

Il terminera son mandat en 2008 avec la satisfaction de voir l'ensemble des lots commercialisés et aura la fierté de transférer cet équipement à la Communauté de Communes en 2000.



La place du village enfin terminée



Suppression du réseau électrique aérien



Déplacement du monument aux morts



Inauguration de la ZA des 2B

Le temps me presse et je ne peux tout détailler mais je citerai encore dès son installation en 1983 l'aménagement et la modernisation de la mairie, la construction de la station d'épuration en 1987, le renouvellement de l'ensemble des réseaux d'eau potable tout au long de ses mandats dont la 3CM apprécie la qualité à l'heure du transfert de la compétence eau, l'enfouissement de l'ensemble des réseaux secs : débutée en 1997 cette grande opération qui sera son cheval de bataille prendra fin en 2007 malgré les épisodes de Coucou Téléphone, dont certains se souviennent, l'aménagement de la Grande Rue, la création de parkings, l'aménagement d'un nouveau local pour les pompiers, la construction d'un local technique en 2007.

Mais aussi l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de 1989 à 1993 et la mise en place du Regroupement Pédagogique avec Pizay et Le Montellier qui a vu le jour en 1991 et s'avère toujours être une réussite.

Derrière chaque cliché de notre village, nous voyons en filigrane le portrait de son bâtisseur.

Certes toutes ces réalisations ont été l'œuvre des quatre équipes qui se sont succédées sous sa houlette mais son esprit d'initiative, ses qualités de rassembleur d'hommes, de catalyseur d'idées et son dynamisme communicatif ont permis que tout cela soit possible »

Il a su exporter ses qualités au sein du SIVOM puis de la Communauté de Communes où il a assumé les fonctions de Vice-président aux affaires économiques au moment où tout était à créer pour nos zones d'activité.

Alain AVRILLON grand entrepreneur et bâtisseur de notre village, mais aussi Alain AVRILLON, Maire des Bressollands, rassembleur des Bressollands autour de grands événements : Bicentenaire de la Révolution, fêtes du jumelage avec Bressolles (Allier), jumelage dont il a eu l'idée et établi les premiers contacts en 1987 et plus modestement mais tout aussi convivial : mise en perçe du tonneau de

**Pas de doute,
Alain AVRILLON
a été
l'entrepreneur
de notre village.**

la Saint Marcellin, soirée 8 décembre au profit du CCAS, et les fondues savoyardes en toute occasion.

Les Bressollands gardent le souvenir de son esprit de convivialité, de son grand respect des anciens et des traditions. Traditions qu'il voulait, comme le disent si bien ses filles, porter vers la modernité.

Alain AVRILLON, était un homme de la République, défenseur et acteur de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Il disait : « je tiens à ce qu'on m'appelle Monsieur le Maire, ce n'est pas pour le bonhomme, mais en signe de respect de l'écharpe tricolore que j'ai l'honneur de porter ».



Alain AVRILLON, homme politique dans le sens originel du terme :

**homme de la Cité
auquel on peut ajouter
homme pour la Cité.**

Extrait du discours de Monsieur le Maire, Alain AVRILLON à l'occasion de l'inauguration des travaux du mandat 2001-2008, quelques mois avant sa passation de pouvoir.

« Pour moi un village est comme un tableau inachevé, où les hommes et les femmes se succèdent, laissent leurs empreintes avec quelques touches de couleurs qui consolident ou modifient celles du passé, sans en modifier les contours, je dirais sans lui faire perdre son âme.

Ainsi BRESSOLLES au fil des ans, connaît un nouveau visage, mais son contour n'a pas changé ni le fond qui nous anime : faire de BRESSOLLES un bijou de petit village dans un écrin de verdure.

Puisse notre village poursuivre sa route pour le bien de ses habitants, dans une nature et un environnement respectés. Il reste tant à faire encore, mais tous ensemble et avec vos élus d'aujourd'hui et de demain nous y parviendrons ».

AUTO-ÉCOLE
LA CÔTIÈRE - MONTLUEL
DEPUIS 1968
31 PLACE CARNOT 01120 MONTLUEL

01120 MONTLUEL
04.78.06.36.33

www.autoecolelacotiere.fr

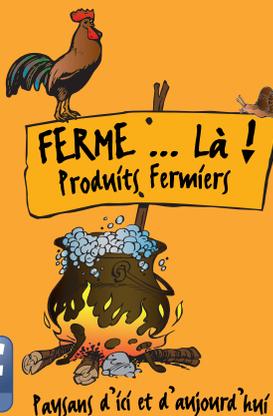
04 78 06 36 33

N° D'AGREMENT PRÉFECTORAL 4480

- PERMIS B
- PERMIS B AUTOMATIQUE
- AAC ET SUPERVISÉE
- PERFECTIONNEMENT
- PRISE À DOMICILE
- CODE SUR INTERNET

FERME... Là !
Produits Fermiers

VENTE DIRECTE
04 72 25 43 72
ferme.la@orange.fr



1546 route de Lyon
01360 Balan
(La Valbonne)

**Ouvert du
mercredi au samedi**
9 h à 12 h 30
15 h à 19 h



Dernier salut d'Alain qui passe le relais

**Message
d'Alain AVRILLON
en janvier 2008
sur le bulletin
municipal**



Le tonneau de la
Saint Marcellin que
M. le Maire offrait

**Alain, Monsieur le Maire,
soyez assuré que nous tous,
Bressollands, nous sommes là
pour apprécier au quotidien
votre grande œuvre,
la préserver et perpétuer
la mémoire du grand homme
que vous avez été.**

En 1983, j'ai souhaité m'investir pour aider mon village avec pour première ambition : apporter une stabilité dans la gestion communale. J'étais loin d'imaginer que cela allait durer un quart de siècle et que le temps passerait aussi vite, tant la mission que vous m'avez confiée est passionnante et enrichissante.

En 2001 et afin de préparer l'avenir j'ai clairement annoncé aux nouveaux candidats que je suis allé chercher, que je passerai le flambeau au terme de ce mandat.

Après avoir critiqué les élus qui ne savaient pas s'arrêter et conscient qu'il faut savoir renouveler les hommes au bon moment, j'ai décidé de respecter mon engagement en ne briguant pas un nouveau mandat aux prochaines élections.

Je le fais d'autant plus volontiers que la relève est prête et souhaite que vous apportiez massivement votre soutien aux hommes et femmes qui solliciteront vos suffrages.

Je tiens à vous dire, combien j'ai été fier de gérer notre village et porter en votre nom les couleurs de Bressolles..

Je voudrais aussi avec ces quelques mots vous exprimer mes remerciements pour votre soutien, votre indulgence, et enfin pour la confiance et l'amitié que vous m'avez maintes fois témoignées.

Je n'oublierai pas les nombreux élus qui m'ont accompagné au cours de mes différents mandats et qui ont permis à notre village de se moderniser et de s'embellir, sans lui faire perdre son âme.

Une dernière pensée enfin et non la moindre, envers le personnel communal pour leur dévouement, leur compétence, et le sens du devoir dont ils ont fait preuve durant ces nombreuses années.

Sincères amitiés

Alain

**Hommage à deux élus qui nous ont quittés cette année.
Ils ont travaillé un mandat avec Alain AVRILLON.**

Suzanne FAVROT :

1^{ère} femme conseillère municipale, élue de mars 1983 à mars 1989,
membre du Bureau d'Aide Sociale.

Roger BAYET :

conseiller municipal de juin 1995 à mars 2001.

La commission municipale d'urbanisme, renouvelée en partie depuis les dernières élections de mars, s'appuie désormais sur 9 membres.

Répartie en binômes pour étudier les différents dossiers, la nouvelle équipe a intégré rapidement l'organisation déjà en place sur la précédente mandature et qui avait fait ses preuves.

Cette année, ce n'est pas moins de 39 déclarations préalables à des travaux qui ont été traitées dans leur intégralité et 14 permis de construire étudiés en collaboration avec le service instructeur de la 3CM. La commission gère aussi :

- Les déclarations d'intention d'aliéner
- Les certificats d'urbanisme
- Les renseignements d'urbanisme
- Les DAACT (*déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux*)
- Et traite toutes les questions relatives aux droits des sols

La commission urbanisme porte une attention particulière, dans la continuité de la précédente, sur la qualité paysagère des construc-

tions et l'intégration des nouveaux bâtiments.

C'est une tâche ardue et souvent difficile à faire entendre aux pétitionnaires, qui bien souvent ont une idée assez approximative du règlement de notre PLU et ignorent, en toute bonne foi, que les constructions, agrandissements, modifications, etc. nécessitent une autorisation d'urbanisme même s'ils sont chez eux.

C'est pourquoi nous voudrions faire passer le message qu'il est préférable, lorsqu'un projet se dessine, de venir nous en parler en permanence d'urbanisme (le samedi de 9 h à 11 h en mairie), avant le dépôt d'une demande d'autorisation.

Cette consultation aura pour bénéfice de vous conseiller pour votre futur projet de construction et de vous éviter de vous confronter à un refus de votre demande, qui forcément entraînera une perte de temps pour vous. Sans oublier que toute autorisation d'urbanisme est soumise aux délais légaux de recours aux tiers avant de débiter les travaux.

Le règlement du PLU est un document précis et fouillé dont certains articles sont plus difficiles que d'autres à

appréhender. Il est important ici de préciser que celui-ci peut apporter des différences entre les différents zonages (UA, UB, UC...) notamment sur les clôtures ! (*par exemple, la composition des clôtures n'est pas la même en zone UA que dans la zone UC*).

Ce règlement, dont nous sommes dépositaires et que nous devons faire respecter dans un souci d'équité, doit être bien compris de tous. Il est consultable sur le site de la commune et pour mémoire, sa dernière modification date du 9/09/2016.

D'autre part, et c'est un volet qui est le plus souvent traité en amont, la qualité des bâtiments construits doit être en adéquation avec les nouvelles règles de la transition énergétique. Une construction à faible émission de CO2 et la plus économique possible en énergie fossile, voire passive, est aussi le gage d'une qualité de vie au quotidien.

La commission urbanisme se doit d'inciter tout un chacun à progresser dans ce domaine et de faire prendre conscience de tout l'enjeu de la transition environnementale devenue prioritaire. Un urbanisme réfléchi est un urbanisme réussi dans l'intérêt de tous.

Informations municipales | Participants aux organismes extérieurs

3CM

Délégués communautaires

- Andrée RACCURT
- Christian GOUVERNEUR

Vice-Président en charge de l'Environnement :

- Christian GOUVERNEUR

Représentation au sein des commissions intercommunales :

Agilité : Andrée RACCURT

Attractivité : Andrée RACCURT

Déchets : Andrée RACCURT

Eau / assainissement :

Andrée RACCURT - Maria JEANNEY
(présidée par Ch. GOUVERNEUR)

Plan Climat Air Energie Territorial :

Anne-Laure BRUNET - Maria JEANNEY
(présidée par Ch. GOUVERNEUR)

Mobilité :

Christian GOUVERNEUR - Anne-Laure BRUNET

Autres représentations dans le cadre de la 3CM :

Comité de Pilotage NATURA 2000 :

Christian GOUVERNEUR

Société Locale Publique

Gestion des espaces publics du Rhône amont :

Christian GOUVERNEUR

Conseil d'Administration du Collège Marcel Aymé :

Andrée RACCURT

Conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme de la 3CM :

Marcel BURLET
(en qualité de personnalité)

ALEC :

Gilbert PIPAZ
Maria JEANNEY

BUCOPA :

Andrée RACCURT
Bernard LAVIRE

ORGANOM :

Vice-présidente aux projets :
Andrée RACCURT

SIEA :

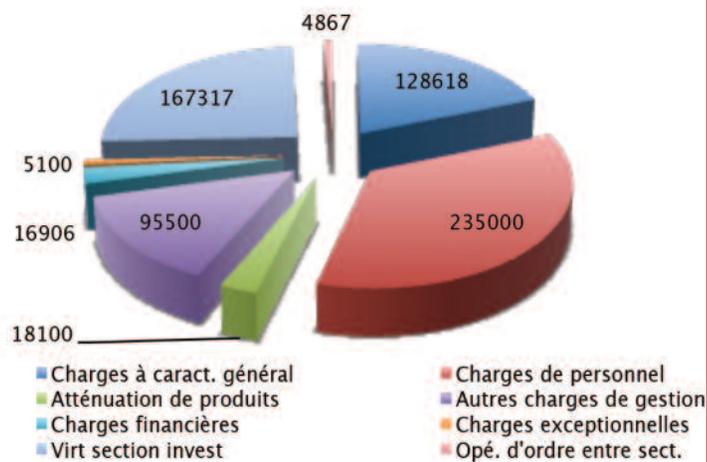
Alain BRET
Isabelle RACCURT
Serge DELORME

Budget communal

Fonctionnement

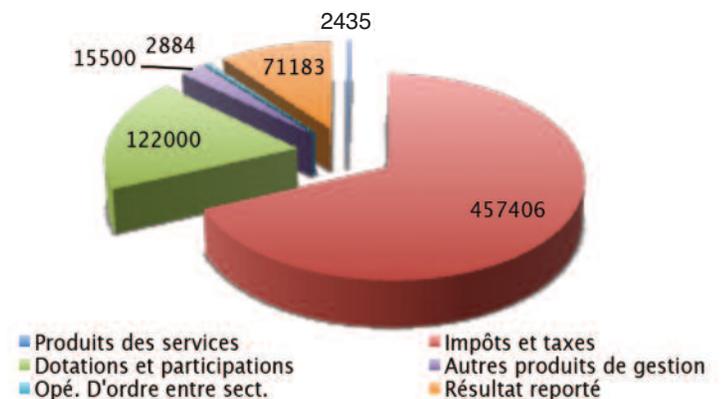
Dépenses

| | | |
|-----------------------------|------------------|--------------|
| Charges à caractère général | 128 618 € | 19,16 % |
| Charges de personnel | 235 000 € | 35,00 % |
| Atténuation de produits | 18 100 € | 2,70 % |
| Autres charges de gestion | 95 500 € | 14,22 % |
| Charges financières | 16 906 € | 2,52 % |
| Charges exceptionnelles | 5 100 € | 0,76 % |
| Virt section invest. | 167 317 € | 24,92 % |
| Opé. d'ordre entre sect. | 4 867 € | 0,72 % |
| Total | 671 408 € | 100 % |



Recettes

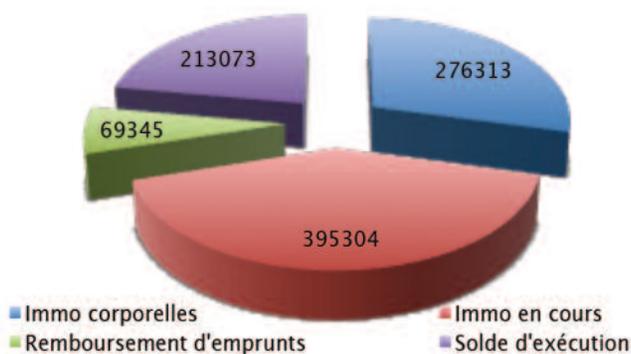
| | | |
|-----------------------------|------------------|--------------|
| Produits des services | 2 435 € | 0,36 % |
| Impôts et taxes | 457 406 € | 68,13 % |
| Dotations et participations | 122 000 € | 18,17 % |
| Autres produits de gestion | 15 500 € | 2,31 % |
| Opé. d'ordre entre sections | 2 884 € | 0,43 % |
| Résultat reporté | 71 183 € | 10,60 % |
| Total | 671 408 € | 100 % |



Investissement

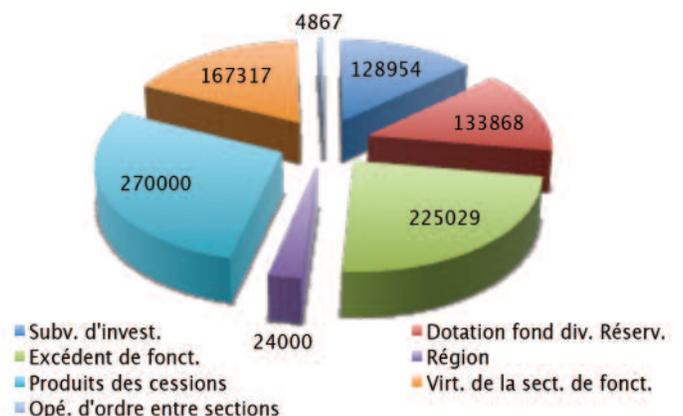
Dépenses

| | | |
|--------------------------|------------------|--------------|
| Immo. corporelles | 276 313 € | 28,96 % |
| Immo. en cours | 395 304 € | 41,43 % |
| Remboursement d'emprunts | 69 345 € | 7,27 % |
| Solde d'exécution | 213 073 € | 22,33 % |
| Total | 954 035 € | 100 % |



Recettes

| | | |
|------------------------------|------------------|--------------|
| Subv. d'invest. | 128 954 € | 13,52 % |
| Dotation fond div. Réserv. | 133 868 € | 14,03 % |
| Excédent de fonct. | 225 029 € | 23,59 % |
| Région | 24 000 € | 2,52 % |
| Produits des cessions | 270 000 € | 28,30 % |
| Virt de la section de fonct. | 167 317 € | 17,54 % |
| Opé. d'ordre entre sections | 4 867 € | 0,51 % |
| Total | 954 035 € | 100 % |



Informations municipales | Etat-civil

Naissances

| | |
|---|----------|
| Apolline, Violette, Capucine BENOIT | 2 jan. |
| Clara, Christiane, Katty PINATEL | 30 jan. |
| Leandro MARTINS | 12 fév. |
| Andreas DIAZ | 12 avril |
| Tom, Didier, Rémy CABANES | 8 juin |
| Ivène, Clarence, Chiara SCOTTO la CHIANCE | 18 sept. |
| Louise, Simone, Safia BELLET | 7 oct. |
| Aaron, Jack, Aristide DUPRE | 12 déc. |
| Lyna BRAZIER | 29 déc. |

Mariages

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Franck MELLET | |
| Laure, Aline, Evelyne CARCENAC | 8 août |
| Alexandre BOIVIN | |
| Camille, Karine PERRON | 3 octobre |
| Thomas, Lucien, Jean-Yves ESNAULT | |
| Lucie MICHON | 10 octobre |

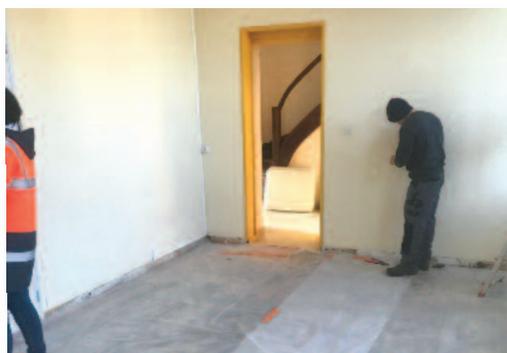
Décès

| | |
|---|--------------------------|
| Nicole, Perrine, Henriette TOFANI épouse GAGLIARDONE | 4 mars |
| Gérard, Julien, Roger GOUAS | 17 mars |
| Roger, Eugène, Albert BAYET | 14 avril |
| Pascal, Jean, Eugène THERIN | 14 juin |
| Nicole, Joséphine, Fanie CHATRON veuve CHARVOZ | 15 juin |
| Germain MARTIN | 27 septembre |
| Christiane, Lucette CROS veuve ZANETTE | 28 septembre |
| *Marcel, Benoît RACCURT | 25 novembre |
| *Juliette, Maria RACCURT veuve PEILLET | 25 novembre |
| *Suzanne MOPPON veuve FAVROT | 1 ^{er} décembre |
| * originaires de BRESSOLLES | |

Informations municipales | Travaux

Malgré la situation sanitaire assez difficile, la nouvelle équipe municipale élue en mars a réussi à concrétiser la réalisation de certains travaux.





| | |
|---|---------------------|
| Réfection du chemin de la Roche | 6 999,60 € |
| Vestiaire du foot | 4 707,42 € |
| <i>Travaux de plomberie. Participation des membres du club pour des travaux de peinture</i> | |
| Eaux pluviales le Crétin | 4 140,00 € |
| Enrobé | 37 237,59 € |
| <i>Impasse du Verfay, parkings nouvelle mairie et aménagements</i> | |
| Branchement eau stade | 3 439,32 € |
| Parvis nouvelle mairie 1^{ère} tranche | 108 482,16 € |
| Placard pour rangement associatif | 6 906,70 € |
| Changeement fenêtres salle fêtes | 6 906,70 € |
| Ancienne mairie | 11 177,00 € |
| <i>Rénovation du réseau électrique, réfection des sols et des murs, changement des fenêtres et de la porte d'entrée, création d'une porte communicante avec les Tri-Côt'Ain dans l'ancien secrétariat. Changement éclairage extérieur au Tri-Côt'Ain pour plus de sécurité.</i> | |
| Remise en état terrains de tennis | 2 340,00 € |
| Consolidation mur Paillot | 2 880,00 € |
| Matériel informatique mairie | 4 650,08 € |
| Mobilier cour d'école | 489,60 € |



Bilan de l'extinction nocturne

58 % d'économie d'énergie

Coût énergie
 2019 = 6 786 € --- 2020 = 7 254 €
 soit +6,19 % (augmentation prix kWh)

Le coût du kWh est passé de 0,1677 € en 2019 à 0,1947 € en 2020, soit une hausse de 16,1 % en 1 an !

Si nous n'avions pas mis en place l'extinction nocturne, la facture de 2020 aurait été de 17 442 € au lieu de 7 254 €.

| Consommation énergie | | | | Economie réalisée |
|-----------------------------|----------------------------|---------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | |
| avant extinction | année intermédiaire | réglage horloges astronomiques | | 10 188 € en 1 an |
| 89 584 kWh | 84 682 kWh | 40 461 kWh | 37 240 kWh | |

Informations municipales | Grâce à Panneau Pocket : enquête bouclée

En octobre 2020 des dégradations visibles de tous ont été causées aux espaces verts fraîchement engazonnés et au revêtement en béton désactivé, par un camion indélicat qui a trouvé plus simple de couper court que de manœuvrer dans le carrefour, sans laisser d'autres traces que les dégâts.

A partir de là un Bressolland m'a suggéré de lancer un appel à témoin sur PANNEAU POCKET. Une chaîne d'information s'est rapidement déployée et j'ai le plaisir de vous informer qu'à ce jour l'assurance du transporteur a remboursé l'intégralité des travaux de réparation pour un montant de 4 464 €.

Au nom des contribuables de Bressolles, je remercie tous ceux qui nous ont permis, témoignage après témoignage, de remonter jusqu'au responsable.

Merci aussi au fournisseur et transporteur qui ont accepté d'emblée de traiter à l'amiable.

A. RACCURT

Informations municipales | Téléphonie mobile haut débit

LA BONNE NOUVELLE



Ca y est c'est acté :

la pose d'un pylône de télécommunications a été validée afin de desservir les communes citées par l'arrêté du 21 août 2020.

(BOURG-SAINT-CHRISTOPHE, BRESSOLLES, FARAMANS et PIZAY)

La commune de PIZAY a accepté la pose du pylône sur son territoire et le

dossier, déjà bien avancé, suit son cours.

Nous ne pouvons bien sûr vous donner de date de fin de travaux précise compte tenu que plusieurs étapes administratives et techniques sont nécessaires avec des délais légaux incompressibles.

Par exemple la consultation de la population (1 mois), étude de la demande préalable de travaux (1 mois), le recours au tiers (2 mois), etc.

Alors encore un peu de patience et peut-être aurons-nous un beau cadeau de fin d'année !



Informations municipales | Fibre

L'année 2020 se termine sans avancées significatives.

Le SIEA continue les études commencées en janvier 2017...

Entretien - Dépannage d'appareil de chauffage
et production d'eau chaude

AG

maintenance

38 bis ave Paul Painlevé
01500 AMBERIEU EN BUGEY
RDV 06 42 34 23 59
Tél./Fax 04 74 36 56 38
ag.maintenance@orange.fr

Entretien et
dépannage

gaz, fuel, PAC, clim, granulé et solaire



TRAITEUR ARTISAN CHARCUTIER

04 78 06 10 42

chanel.traiteur@orange.fr

276 Grande rue 01120 Montluel

www.chaneltraiteur.com

L'IMMOBILIERE DES « OLIVIER » 04 78 06 06 69

www.immo-des-olivier.fr

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES DEPUIS 1997 SUR BRESSOLLES ET LA COTIERE

Agence de proximité, nous vous offrons un service personnalisé et de qualité.

Contactez- nous pour nous parler de votre projet ou venez nous rencontrer sur notre agence de Lyon,
Nous vous attendons.

Sandrine OLIVIER, Laurence BARRACHINA-MARTINEZ et Sabrina POINTET.

L'Immobilier des « Olivier » : Chemin du Ferrand 01360 BRESSOLLES (uniquement sur Rendez-vous)
et 1, rue Belfort 69004 LYON

Sarl au capital de 8.000 €. RCS BOURG EN BRESSE 450 413 349. Carte professionnelle CPI 0101 2016 000 003 101. Garantie Financière GALIAN



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Projet rendu obligatoire par la préfecture qui consiste à prévoir l'organisation des secours en cas de problèmes majeurs sur notre commune et anticiper les moyens nécessaires. Document en cours d'élaboration.

Suivi des exercices de sécurité

A l'école, à la cantine, au périscolaire et à la mairie, tous bâtiments amenés à accueillir du public. Nous organisons les exercices incendie avec évacuation et les exercices concernant les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté), pour les risques majeurs mais aussi pour les attentats/intrusions. Il est indispensable que tous ces exercices amènent les enfants et leurs encadrants à des automatismes en cas d'alerte.

La tenue des registres de sécurité

Concernant tous nos bâtiments communaux. Une visite annuelle est organisée afin de contrôler les extincteurs, les blocs « issue de secours », les détecteurs incendie...

Sans oublier le contrôle du pont Saint Vincent, qui est très sollicité par les agriculteurs avec des engins de plus en plus costauds, les voitures et même parfois des camions en recherche de la zone des 2B. Ce contrôle a été effectué cette année et c'est un retour positif motivé par une solide construction de l'ouvrage.

La responsabilité communale en matière de protection des personnes et des biens engage le Maire dans de nombreux domaines sur le territoire.

Il est indispensable et obligatoire d'encadrer tous les éléments et les moyens qui permettent de réduire les risques.

Forte de ses 7 membres la commission sécurité va avoir bien des sujets à traiter lors de cette mandature.

De la prévention

Il en est encore question lors des contrôles de nos infrastructures sportives, jeux d'enfants, tennis, cages de foot...

La commission porte l'espoir de voir aboutir de nouveaux projets en plus de ces travaux annuels cités ci-dessus. En effet en matière de sécurité routière, nous travaillons à l'aménagement de plusieurs quartiers sur notre village.

Pour finir sur nos projets, ce dernier est encore au stade du balbutiement même si certains d'entre vous en ont déjà entendu parler. Il s'agit du mode doux qui pourrait relier notre village à Dagneux, notamment au collège, mais des difficultés techniques, plan de financement, évolution des compétences communes/communauté de communes nécessitent des études et réflexions plus approfondies.

Projet 1 : le quartier de « La Léchère »/Route de Pizay, avec une réflexion sur un possible élargissement de la route afin de permettre une visibilité compatible avec le trafic, notamment des tracteurs et des cars scolaires. Ce projet est mené en coopération avec l'Agence Départementale des Routes mais bute actuellement sur une succession qui ne permet pas d'acquérir les parcelles nécessaires.

Projet 2 : au quartier du « Crétin » permettant à la fois aux voitures et aux piétons, et plus particulièrement aux enfants, de circuler plus en sécurité. Nous souhaitons rendre plus harmonieux le cheminement piétonnier de certains quartiers avec le centre du village. Au cœur de ce projet le chemin du Crétin qui est devenu une liaison naturelle entre la zone urbaine du chemin des Grandes Terre et le Clos du Verfay. C'est pourquoi nous avons demandé au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) une pré-étude afin de nous permettre d'évaluer les travaux et les possibilités, avec bien sûr une consultation des riverains dans l'hypothèse où ce projet serait viable.

Règlement Général sur la Protection des Données

FOCUS sur le



1 Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne directement par son nom et prénom, ou indirectement au moyen d'un numéro d'immatriculation, de téléphone, d'un identifiant de connexion informatique ou d'une adresse IP, d'une adresse postale ou courriel, d'une empreinte, d'un enregistrement vocal, d'un numéro de sécurité sociale, d'une photographie, etc...

Une personne peut être identifiée à partir d'une seule donnée, son nom, ou d'un croisement d'un ensemble de données, par exemple homme vivant dans telle localité, né tel jour et pratiquant un sport dans tel club...

Plus les informations sont nombreuses et précises, plus l'identification est possible, même sans le nom et prénom.

Le traitement des données personnelles est une ou des opérations, informatisées ou non (les fichiers papiers et autres documents non numériques sont également concernés), portant sur toute utilisation de données : collecte, enregistrement, conservation, communication, transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition... C'est donc une notion très large, tout maniement de données même pour une simple consultation est un « traitement de données personnelles »

2 A la mairie, la tenue du registre d'état civil, la gestion des inscriptions scolaires et périscolaires, la tenue du cadastre, la gestion de la liste électorale, la gestion des invitations au repas des aînés, etc... relèvent du traitement des données personnelles.

Le traitement des données doit avoir un objectif. Autrement dit, il n'est pas permis de collecter des données si l'on ne sait pas quel usage en faire. Par ailleurs, la finalité initiale doit être respectée afin d'éviter tout détournement. Par exemple, un maire ne pourra pas se servir des inscriptions scolaires pour faire de la communication « politique », en revanche, la liste électorale pourra, elle, être utilisée à une telle fin.

Chaque traitement doit être licite, c'est-à-dire être conforme au droit en général, (il ne peut pas avoir pour but une discrimination illégale), ensuite il doit faire partie des 6 cas de traitements autorisés par le RGPD appelés bases légales, à savoir :

- L'obtention du consentement préalable de la personne
- L'exécution d'un contrat conclu avec la personne
- Pour le respect d'une obligation légale
- La sauvegarde des intérêts vitaux d'une personne physique
- L'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique
- Si l'intérêt légitime du responsable de traitement ou d'un tiers le justifie

Respecter les règles de protection des données est un facteur de transparence et de confiance à l'égard des administrés. C'est aussi un gage de sécurité pour les élus et les directeurs de service qui sont responsables des fichiers et des applications utilisées au sein de la commune. Toutefois, la mise en application de ces règles peut parfois se révéler complexe.

Le RGPD est le texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018 pour s'inscrire dans la continuité de la loi informatique et libertés de 1978. Cette réglementation s'applique à des entreprises ou des administrations qui sont amenées à traiter des données personnelles et renforce les droits des personnes. Elle est applicable pour les citoyens de l'Union Européenne et doit leur donner davantage de visibilité et de contrôle sur leurs données personnelles.



Les citoyens sont de plus en plus sensibles à la protection de leurs données et leur principal motif de crainte est la peur du piratage et du vol de données à des fins frauduleuses.

Les collectivités n'ont, en principe, pas à recueillir le consentement des personnes car les traitements mis en œuvre reposent, le plus souvent, sur l'un des 5 derniers points cités précédemment.

3 Cependant, certains traitements devront tout de même faire l'objet d'un accord, typiquement, la tenue du registre d'état civil est une obligation légale, mais dans le cas de la diffusion des événements familiaux (naissance, mariage), les données enregistrées aux fins d'inscriptions d'un acte sur le registre ne peuvent être utilisées par les élus municipaux pour adresser des félicitations.

De même, ces informations ne peuvent être diffusées dans la presse ou sur tout autre support que si les personnes concernées ont donné leur consentement pour que des messages ou publications puissent être faits, au moment de l'établissement de l'acte.

Enfin, le droit à la portabilité offre aux personnes la possibilité de récupérer une partie de leurs données dans un format ouvert et lisible par machine.

Elles peuvent ainsi les stocker ou les transmettre facilement d'un système d'information à un autre, en vue de leur réutilisation à des fins personnelles. Seules les données recueillies avec leur accord ou dans le cadre d'un contrat sont concernées.

Inversement, les images de vidéosurveillance, les déclarations d'impôt, les données de badgeuse... ne sont pas concernées par le droit à la portabilité.

4 Le Règlement Général sur la Protection des Données, implique avant tout un devoir d'information auprès des utilisateurs concernés par le traitement de leurs données personnelles.

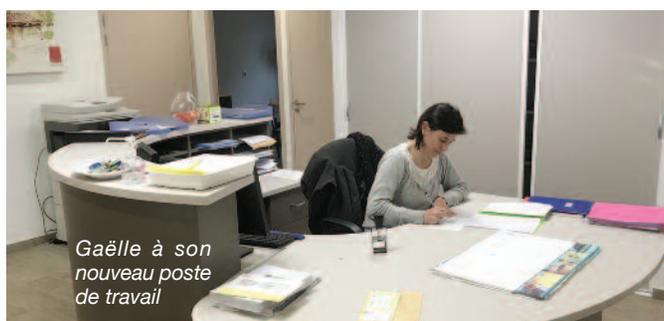
Il convient donc de prendre les mesures nécessaires pour garantir une utilisation respectueuse de ces renseignements, permettant la protection de la vie privée des personnes concernées, mais aussi de leurs droits à cet égard.



A l'ère des réseaux sociaux, où beaucoup s'exposent, et de la multiplication des transmissions d'informations personnelles liées à l'usage d'internet, le RGPD représente

pour les communes un investissement important, aussi bien en termes de temps passé par les délégués à la protection des données, que de budget alloué aux plateformes pour le traitement optimal des données.

Informations municipales | Installation dans la nouvelle mairie



Gaëlle à son nouveau poste de travail

Le 13 novembre 2019 la réception des travaux est prononcée.

Les 6 et 7 décembre 2019 les membres de l'équipe municipale ont eu le plaisir de recevoir les Bressollands venus nombreux découvrir leur nouvelle Maison Commune. Ce fut un moment de rencontre conviviale et gratifiante, particulièrement pour l'équipe en charge du suivi de ces travaux.

Les 3 et 4 février 2020 le TOP DEPART est donné et la traversée de la Grande Rue s'opère en bon ordre même si la mise en route fut un peu déroutante pour certain(e)s. Il est facile de déplacer du mobilier mais plus complexe de transporter en bon ordre des dossiers. Pourtant le temps d'une journée le gros de la manœuvre est terminé. Seules les archives resteront confinées encore quelques mois.

Le dimanche 18 octobre 2020 un groupe d'élus et de pompiers ont réalisé une chaîne très organisée et efficace pour déplacer les 41 mètres d'archives dans un ordre parfait. Telles qu'elles ont quitté le 346 de la Grande Rue, elles ont été rangées sur les étagères de la nouvelle salle qui leur est dédiée au 321 de la Grande Rue. Un grand merci aux muscles et à la bonne humeur des pompiers sur qui on savait pouvoir compter. Ils s'étaient d'ailleurs proposés spontanément.



Descente du placard au manitou



Déménagement du coffre



Déménagement des archives



En septembre 2020

97 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Bressolles.

| | | | |
|--|--|--|---|
| Aurélie CELLIER 22 élèves Grande Section/CP | Agnès LASSABLIERE Angélique MEANT (le mardi) 23 élèves CP/CE1 | Isabelle BARNET 24 élèves CE1/CE2 | Sandrine DESINDE Mélanie JOAO (le lundi) 28 élèves CE2 |
|--|--|--|---|

Aurélie CELLIER est épaulée par Valérie TABOUKTIRT, ATSEM, et Eliane VAGANAY, AESH à mi-temps dans l'école.

Françoise BRAILLON, désormais à la retraite, manquait à l'appel. Agnès LASSABLIERE, sa remplaçante, a rejoint l'équipe enseignante.



Cette année, nous poursuivons notre projet d'aménagement de la cour, avorté en mars avec le confinement.

Avec les beaux jours en février ou mars, les enfants monteront un muret dans l'herbe, peindront des cibles, installeront des pas japonais et commenceront le jardin. Dès le

15 septembre, les architectes et urbanistes du CAUE de l'Ain étaient de retour pour façonner des briques en pisé avec les élèves.

La cour se transforme peu à peu. Déjà une structure table et banc a été achetée par la mairie et un mûrier a été planté jeudi 3 décembre par Florian et Stéphanie en présence des élèves et de Mme le Maire.



L'année 2020 a été marquée par un gros changement à l'école de Bressolles

Avec le départ à la retraite de notre chère Françoise BRAILLON qui nous quitte après avoir enseigné à deux générations de petits Bressollands pendant 25 ans.

Très impliquée dans son métier elle était très appréciée des enfants, elle laisse également de bons souvenirs aux parents dont certains ont été ses élèves.

Françoise s'est également beaucoup impliquée dans la vie associative, elle était notamment devenue une spécialiste de la préparation des tartes.

Malheureusement la municipalité n'a pas pu marquer son départ comme nous l'aurions souhaité et comme elle le méritait ; nous espérons pouvoir nous rattraper sur cette fin d'année scolaire.



Informations municipales | Le personnel communal

L'EQUIPE COMMUNALE compte 9 personnes et les fonctions sont ainsi réparties →

Nous remercions l'ensemble du personnel pour leur implication dans les tâches très variées propres aux petites communes, pour leur esprit d'équipe, leur adaptabilité et l'aide précieuse qu'ils ont apportée pendant la gestion de la crise sanitaire.

Je tiens particulièrement à remercier Patricia, Muriel et Josette qui, au pied levé sont venues renforcer l'équipe de la cantine en période d'absence des membres du personnel, pour cause de COVID. Elles ont mis bénévolement leur expérience au service de la collectivité.

La commune leur en est reconnaissante.

Andrée RACCURT

SECRETARIAT DE MAIRIE

Samia : secrétaire générale

Gaëlle : accueil au secrétariat de mairie et secrétariat (le matin)

TECHNIQUE

Florian : adjoint technique

Stéphanie : agent polyvalent (le matin)

ECOLE

Anne-Marie : ATSEM en détachement auprès de l'école maternelle de Pizay

Valérie : ATSEM dans la classe maternelle « Grands » de Bressolles

Pascale : entretien de l'école de Bressolles

CANTINE

Gaëlle, Valérie, Pascale, Stéphanie, Magali : préparation du service, service, surveillance restaurant et cour de récréation (alternance de deux services), ménage

PERISCOLAIRE

Florence : Animatrice et gestion des inscriptions, **Magali, Stéphanie**

Depuis le 1^{er} septembre 2020 Magali et Stéphanie ont intégré l'équipe après s'être déjà beaucoup investies au cours de l'année scolaire 2019-2020 alors qu'elles étaient recrutées sur des emplois précaires.

Informations municipales | Le centre communal d'action sociale

Pendant le premier semestre de l'année 2020, quelques membres de l'ancienne équipe du CCAS ont travaillé à distance pour assurer un soutien aux personnes les plus âgées et les plus isolées.

L'équipe renouvelée suite aux élections municipales a repris le flambeau et a mené de main de maître la fin d'année avec une idée innovante pour compenser le Repas des Aînés.

Ce sont 115 repas de fêtes tout chauds qui ont été livrés par des Pères et Mères Noël amateurs, aux Bressollandes et Bressollands de plus de 70 ans, pen-

dant les deux week-ends précédent Noël.

Cécile de l'Essentiel a mis tout son savoir faire et sa passion à la confection des menus et des plats.

Les enfants du Tri-Côt'Ain ont souhaité également participer avec de jolies cartes de vœux affectueuses et colorées.

Les nombreux courriers de remerciement et les dons ont fait chaud au cœur aux membres du CCAS et à notre restauratrice.

Cette année un seul cadeau a été remis à une bressollande résidant à l'EHPAD des Tilleuls à Montluel.



MAIRIE INFOS PRATIQUES

Site internet : ville-bressolles.fr

Facebook : Bressolles officiel

L'application **Panneau pocket** vous permet de recevoir des notifications uniquement de votre mairie. Application disponible sur téléphone et ordinateur. Aucune inscription, pas de code, pas de coordonnées à donner. Vous restez 100 % anonyme.

Ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 11 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 17 h

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 / 15 h à 17 h

Accueil téléphonique de la mairie :

Lundi au vendredi : 8 h à 12 h 30 / 13 h à 17 h 30 (fermé lundi après-midi)

Horaires déchèterie :

Lundi au samedi : 8 h 30 à 11 h 45 / 13 h 30 à 17 h 45

Ramassage des ordures ménagères :

le jeudi matin. Sortir les bacs le mercredi à partir de 19 h. Les rentrer au plus tard à 19h le lendemain.

Horaires travaux et jardinage :

Lundi au vendredi : 8 h à 12 h / 14 h à 19 h 30

Le samedi : 9 h à 12 h / 15 h à 18 h

Le dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

Les feux de toute sorte sont INTERDITS TOUTE L'ANNEE



L'année 2020 a privé les citoyens français et les anciens combattants des deux commémorations essentielles que sont le 8 mai et le 11 novembre.

A Bressolles, nos soldats morts pour la France ont été honorés en comité restreint et le monument aux morts ainsi que la stèle Mas (route de Dagneux) fleuris par vos élus.

L'année 2020 aurait dû être aussi l'occasion de célébrer le 150ème anniversaire de la guerre de 1870 (ou guerre franco-prussienne).

Le conflit a laissé peu de traces dans les archives de Bressolles. Une délibération du 8 novembre 1870 concerne les frais de guerre « Monsieur le Maire donne lecture du décret concernant l'équipement et la solde des gardes nationaux et mobilisables, et invitant les conseillers municipaux à voter la somme de 2 755 fr, part de la commune de Bressolles dans la répartition, pour fournir cet équipement et la solde calculée à raison de 1 fr par homme et par jour pendant trois mois... Considérant que la commune n'a aucune ressource disponible et qu'au contraire elle est déjà grevée de dettes, Considérant qu'elle ne trouve personne qui veuille prêter la somme de 2 755 fr demandée, Décident à l'unanimité que la somme de deux mille sept cent cinquante cinq francs ne peut être fournie ».

dérant que la commune n'a aucune ressource disponible et qu'au contraire elle est déjà grevée de dettes, Considérant qu'elle ne trouve personne qui veuille prêter la somme de 2 755 fr demandée, Décident à l'unanimité que la somme de deux mille sept cent cinquante cinq francs ne peut être fournie ».

Bressolles participera pourtant à cette guerre : des jeunes hommes furent mobilisés dans le cadre de la Garde Nationale et y laissèrent leur vie.

Ils sont honorés sur la plaque commémorative scellée à côté du Monument aux Morts (photo). Pour certains, nous retrouvons quelques détails sur les circonstances de leur disparition dans nos registres d'état civil :

COLLON Joseph – 25 ans

soldat au 4^{ème} régiment de la Garde Nationale
décédé au Val de Grâce le 23/10/1870

MENEZ Antoine – 20 ans

soldat au 5^{ème} de ligne
décédé à l'hôpital maritime de St Mandrier le 26/11/1870

RACCURT Pierre – 29 ans

décédé le 1/02/1871

RACCURT Jean – 23 ans

décédé le 11/11/1872

GADEL Benoit.

Cette plaque était initialement scellée au côté de celles d'autres communes dans le promenoir du couvent des Augustins à Montluel (cour de l'ancienne mairie du chef-lieu de canton). C'est en 1999, suite au déplacement du Monument aux Morts sur la place du village qu'Alain AVRILLON (Maire) obtient qu'elle soit remise à notre commune afin que les Bressollands puissent honorer ses enfants de Bressolles morts pour la France, il y a 150 ans.

BERNARD Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
MATÉRIELS AGRICOLES Ventes - Réparations

www.bernard-agri.com

PA des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com

Succursales :
3, rue Nicephore Niepce - 38550 Saint Maurice l'Exil
Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66
Rue P. & M. Curie ZI Sud 01400 Chatillon sur Chalaronne
Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24

Artisans De Votre Informatique

Audit, Conseil, Développement, Formation,
Bureautique, Internet, Intranet, Réseaux,
Fourniture de matériel, Installation, Dépannage

Commerçants - Artisans - PME - PMI - Particuliers

Pierre-Yves GERARD
06 81 60 87 96 - contact@advi.fr

ADVI SARL - 22 La Cerisaie - 01120 Dagneux

L'ESSENTIEL

est à BRESSOLLES

09 53 93 53 95
CAFÉ - RESTAURANT

www.l'essentiel-caferestaurant.com
Facebook: «L'Essentiel Bressolles»

Tabac - Dépôt de Pain - Journaux

Faire un repas de Noël pour chacun d'entre vous, voilà un sacré défi que la mairie m'a confié.

Partager des goûts, des saveurs... des couleurs... quel plaisir !

Touchée, émue par tous vos jolis retours, je voulais vous remercier pour vos messages et vos attentions très sympathiques.

Cécile

Informations municipales | Que deviennent nos déchets ?

Grâce au tri sélectif, nous pouvons recycler une partie de nos déchets. Nous disposons également de déchèteries publiques pour apporter des déchets volumineux ou nocifs afin qu'ils soient valorisés ou éliminés correctement.

En 2019 chaque habitant a jeté en moyenne 179 kilos d'ordures ménagères résiduelles dans la poubelle grise.

Les ordures ménagères sont acheminées par camion jusqu'à l'usine OVADE, située sur le site de La Tienne à VIRIAT. Les déchets subissent alors une première étape de tri, qui permet d'isoler les métaux ferreux recyclables et la matière organique méthanisable. Les refus (textiles, plastiques, verre, inertes...) sont enfouis dans le centre de stockage attenant. La matière organique est ensuite digérée dans le méthaniseur où elle produit du biogaz qui sera transformé en électricité. Enfin, ce qui reste après digestion, le digestat, est mélangé aux déchets verts (feuilles, branchages, tontes) pour produire du compost.

Attention aux déchets indésirables !

Pour garantir le bon fonctionnement de l'usine OVADE, vous ne devez pas jeter dans la poubelle grise : le verre, les textiles, les détergents, les piles, les ampoules, les résidus de peinture, les câbles électriques... Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou dans les points de collecte appropriés.



Méthaniseur d'Ovade

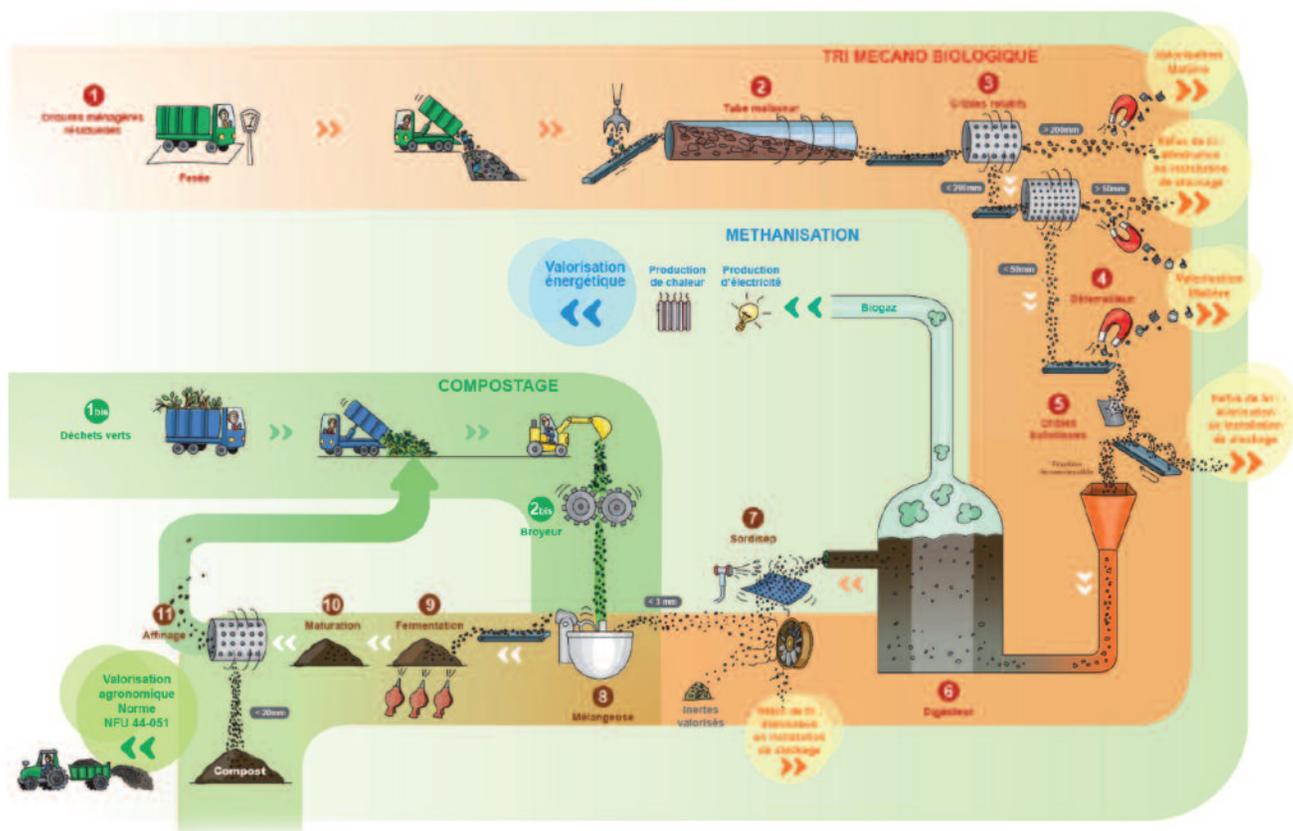


www.organom.fr

OVADE en chiffres (2019)

- 338 000 habitants (193 communes)
- 58 000 T d'ordures ménagères traitées
- 10 400 MWh d'électricité produits (= 3 800 foyers alimentés)
- 15 600 T de compost vendues aux agriculteurs
- 51% des ordures ménagères valorisées

Unité de Valorisation Bio-Energétique OVADE





Une cinquantaine de bénévoles étudiants, retraités, actifs en chômage partiel etc... de Bressolles et de la Côtière ont confectionné, livré et diffusé des tabliers plastiques jetables pour les personnels soignants.

Face à la pénurie de matériel de protection au plus fort de la crise sanitaire COVID-19, avec le support de Temps Danse Latino Bressolles et grâce à la générosité d'Hexcel Composites Dagneux, ce sont plus de 25 000 tabliers plastique qui ont été confectionnés.

Cet immense élan de solidarité s'est étendu bien au-delà de l'association de danse et de notre commune : un bénévole a même apporté son aide bien qu'habitant à plus de 300 km !

Sur toute la Côtière, c'est une véritable petite entreprise qui s'est mise en route pour coordonner les différentes activités : approvisionnement en matière plastique auprès d'Hexcel, distribution auprès des différents ateliers de découpe chez les bénévoles, collecte des tabliers, livraison auprès des professionnels de santé... Mais aussi le démarchage des établissements de santé pour faire connaître cette activité, la sollicitation d'entreprises qui ont fait don de cartons d'emballage pour assurer le conditionnement, ou d'étiquettes adhésives pour l'identification : de Bressolles à Morestel en passant par St Vulbas, c'est une fourmilière bien généreuse qui s'est élevée.

Une centaine de professionnels de santé de la Côtière et de l'Ain ont été fournis : cabinets d'infirmières, EHPAD, dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes mais aussi les cliniques de Rillieux et Emilie de Vialar. Une bonne partie de ces tabliers sont venus libérer les dentistes, bloqués pour le démarrage de leur activité sans protection. Ce fut un véritable soulagement pour ce corps de métier. En effet, le week-end du 9/10 mai, ce ne sont pas moins de 6 700 tabliers qui ont été offerts aux dentistes de l'Ain pour sécuriser leur reprise d'activité du 11 mai. Jusqu'à la veille de leur ouverture, certains pensaient utiliser des sacs poubelles en guise de protection, ne gérer que les urgences ou ne pas accueillir de patients du tout. Ils se sont déplacés depuis Bourg-en-Bresse, Oyonnax ou Bellegarde-sur-Valserine jusqu'à Bressolles pour bénéficier de cette précieuse protection.

Ceci a pu être mis en place grâce à un duo fort impliqué Emilie LAVIRE et Michèle JOLY.



Nota : le plastique utilisé et fourni par Hexcel est une chute de rouleau destinée à la destruction. Nous avons donc également pu donner une seconde vie à cette matière. De plus, devant ces difficultés d'approvisionnement, certains dentistes ont pu laver ces tabliers, les désinfecter et les réutiliser grâce à leur résistance, ce qui n'est pas faisable avec ceux qui leur sont fournis habituellement. L'écologie en prime !





Tél. 04 74 36 81 33
Fax 04 74 36 88 97

Socatra

Travaux publics
Aménagement de rivières
Assainissement - Démolition - Adduction d'eau

26, ave de Verdun 01640 JUJURIEUX
contact@socatratp.com - www.socatratp.com

La Famille Carlet : tonneliers à Bressolles



Un grand merci à Christian PRAT qui a eu la gentillesse de nous faire bénéficier de ses souvenirs de famille, il nous raconte :

«Sur cette photo de famille, on y trouve de gauche à droite : l'arrière-grand-père Joseph CARLET (2^{ème} personnage qui rabote) ; à sa gauche, sous le grand paillu : son père (notre trisaïeul) : autre Joseph CARLET ; à la gauche de ce dernier, avec son chapelet, sans doute sa belle-mère, Marie JANIN (décédée en 1909). La jeune femme assise à gauche du tonneau la "petite mémé" Marie PERRIN, me semble enceinte. Comme il n'y a aucun enfant sur la photo je dirais que ce n'est pas de la tante MILLET mais du grand-père. Mais je peux me tromper car manque également notre trisaïeule Marie-Philiberte GADEL (1848-1919) qui, à ce moment-là pourrait être chargée de garder son petit-fils ailleurs !

La photo aurait été prise en 1902 devant l'ancienne maison de la tante MELINON (et non pas ce qui deviendra la boutique et était alors le domicile des arrière-grands-parents) au Paillot car il semble bien que le bâtiment s'interrompe immédiatement à droite de la photo».

Les dernières vendanges à Bressolles

Des photos de vendange où nous retrouvons nos anciens. Beaucoup nous ont malheureusement quittés.



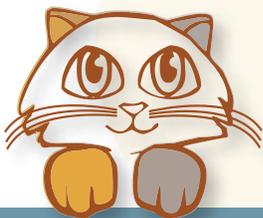
FOURMY Samuel
06 88 73 70 73

FOURMY Julian
06 95 27 33 85

195 chemin des Aubépins - 01120 PIZAY
csfourmy@hotmail.fr



Les chats sont considérés comme l'une des espèces envahissante la plus domageable dans le monde.



Il a été noté dans plusieurs quartiers de Bressolles, une recrudescence de chats domestiques laissés en divagation à longueur de journée.

Cette population s'accroît à une vitesse effarante. Le chat domestique peut mettre bas quatre à cinq petits en moyenne à l'occasion de chacune de ses deux à trois portées annuelles !

Outre l'impact sur la faune que cette population expansive peut avoir, elle cause aussi des désagréments pour le voisinage qui voit des animaux squatter le mobilier de jardin, gratter les semences, entrer dans les garages, fouiller dans les poubelles... Sans parler des portées de chatons...

La SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) et le Muséum national d'histoire naturelle ont mené une enquête pour mesurer la menace pour la biodiversité que représentent les 12 millions de chats domestiques de l'hexagone.

30

Un chat domestique capturerait en moyenne une trentaine de proies par an.

1000

Un chat haret* en consommerait plus de mille !

** (chat domestique revenu à l'état sauvage)*

A titre de comparaison, le parc éolien français est responsable de la mort de 1 000 oiseaux par an, chaque éolienne tuant entre 0,3 et 18,3 oiseaux en fonction de la zone géographique, selon la Ligue pour la protection des oiseaux.

Il convient donc de vous assurer que votre chat reste sur votre propriété ou dans son périmètre proche. Il est recommandé qu'il soit stérilisé pour maîtriser la population féline et son impact sur la faune sauvage.

Nous sommes également confrontés à plusieurs reprises à des chiens ayant échappé à la vigilance de leur maître, ou qui ont réussi à sortir de leur enclos.

Bien que dans la plupart des cas tout se passe bien et le propriétaire est rapidement identifié, il est également arrivé que des chiens s'introduisent dans d'autres propriétés, fassent des dégâts allant jusqu'à tuer des poules ou des chats.

Grâce au sens des responsabilités de chacun, tout s'est réglé à l'amiable mais il ne faudrait pas que nous nous retrouvions, un jour, sur un incident plus problématique impliquant des personnes ou ayant un préjudice important.



- Travaux de cimetières
- Pompes funèbres
- Chambre funéraire
- Transport de corps
- Articles funéraires

Marbrerie Alain Rosset

Tél. 04 78 06 18 04 - Fax 04 72 25 72 97

Siège social / Atelier / Magasin Chemin Gillard -
Les Chartinières - 01120 DAGNEUX

Carole B. Coiffure

Sur RdV du lundi au samedi

06 03 36 08 09



Coiffure à domicile
Femmes, Hommes & Enfants

25 ans d'expérience carolebcoiffure@free.fr

Brevet Professionnel "coloriste permanentiste"

A noter que cette année, un chien non identifié (très gentil cependant) en divagation a mobilisé un équipage de gendarmerie, 2 équipes de pompiers et 2 élus pendant plus de 2 heures avant que le propriétaire ne se manifeste...

Identification obligatoire :

Chiens : nés après le 6 janvier 1999 et de plus de 4 mois.

Chats : nés après le 1^{er} janvier 2012 et de plus de 7 mois.

Elle permet d'une part de prouver que l'animal vous appartient mais aussi de pouvoir vous contacter si votre animal venait à être trouvé.

Le défaut d'identification est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Tout chat ou chien adulte non identifié est considéré comme un animal n'ayant pas de propriétaire et sera considéré comme un animal errant. Il serait dans ce cas identifié et proposé à l'adoption par un organisme habilité.

- Après avoir analysé différentes options, le conseil municipal a pris la décision de contracter une prestation de service avec la société SACPA. Celle-ci pourra assurer la capture et la prise en charge des animaux errants, moyennant un coût pour la collectivité de 1 000 € par an.
- Les frais de garde et de soins seront à régler par le propriétaire pour récupérer l'animal.
- A l'issue d'un délai de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné à une Association de Protection Animale.
- La non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par le Code Pénal allant jusqu'à une amende de 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Sources :

- Arrêté du 1^{er} août 2012 relatif à l'identification des carnivores domestiques et fixant les modalités de mise en œuvre du fichier national d'identification des carnivores domestiques.
- Article L212-10 et L211-23 du code rural et de la pêche maritime.
- Préfecture de l'Ain.
- Office Français de la Biodiversité.



www.couleursdefleurs.com

Couleurs de fleurs

par Delphine Benoit

133 Grande Rue - 01120 Montluel
04 78 06 18 35
contact@couleursdefleurs.com

THIERRY ROGER



Rénovation

Toiture

Maçonnerie

Carrelage

Tél. 04 78 06 08 92 - Port. 06 77 25 92 41

Email : rogerlaure@orange.fr - "La Gentille" 01120 MONTLUEL

Les abeilles témoins du bon état de notre environnement.

Les abeilles, piliers de la pollinisation et donc de la présence de fleurs, puis de fruits et légumes, disparaissent massivement dans de nombreuses régions du monde, laissant perplexes les scientifiques qui ne manquent toutefois pas d'arguments puisés notamment dans la pression insoutenable des activités humaines sur l'environnement.



Présentes depuis 30 millions d'années, les hommes récoltent le miel des abeilles depuis la fin de la préhistoire. Dès l'antiquité, elles sont domestiquées afin de récupérer le miel mais aussi la gelée royale et la propolis aux vertus antibactériennes reconnues.

40% des espèces d'abeilles sauvages seraient en voie de disparition

Si en France, dès 1994 les apiculteurs ont commencé à s'alarmer, depuis, les chiffres de la filière apicole ne cessent d'être désastreux tant au niveau du nombre d'exploitants que de la production de miel. Rien qu'en France, les taux de mortalité observés sur les colonies se sont fortement accrus avec des pertes hivernales moyennes supérieures à 20 % et des pertes annuelles qui dépassent régulièrement les 30 %.

Ce phénomène a également été observé dans de nombreux pays, notamment en Europe et au niveau mondial avec certaines exceptions comme le cas de Cuba, qui reste un paradis pour les abeilles.

Les conséquences sont problématiques pour la pollinisation qui permet, depuis des millions d'années, d'assurer la reproduction de 70 à 80 % des cultures dont les fruitiers, les légumes, oléagineux et protéagineux, épices et cacao, soit 35 % du poids que nous mangeons dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale.

Les abeilles ne sont pas les seuls insectes pollinisateurs : les papillons, syrphes, scarabées, mouches, bourdons et même les chauves-souris, contribuent à la pollinisation des fleurs et donc à la fructification.

Les différentes causes de la disparition des abeilles

Les chercheurs et les apiculteurs avancent de nombreuses hypothèses car aucune cause principale n'a encore été clairement identifiée. Toutes les pressions sur l'écosystème et la santé des abeilles sont passées en revue : **OGM, ondes électromagnétiques, pesticides, pollution, changement climatique, raréfaction des fleurs, virus, maladies, parasites, champignons...**





BEL'IMMO
84 route de Genève
à Béligneux
Tél : 04 72 25 91 18
beligneux.immo@gmail.com
www.beligneuximmo.fr



ACHETER VENDRE ESTIMER CONSEILLER

ESTIMATION GRATUITE
et avec le sourire 😊

Retrouvez-nous sur les réseaux



Dans un article du journal Le Monde du 29 août 2007, M. Neumann du centre agroscope Liebefeld-Posieux (Berne), explique ainsi : « **on peut supporter séparément une maladie, une mauvaise alimentation, un empoisonnement aux pesticides, mais quand tous les facteurs se conjuguent, il arrive un moment où la limite de résistance est atteinte** ».

L'abeille est un excellent témoin de la qualité de l'environnement dans lequel elle évolue.

Si beaucoup de facteurs pourraient expliquer les difficultés du monde des abeilles, il en est un, qui est la baisse des ressources alimentaires à cause de l'érosion des espaces naturels, où chacun à son échelle, peut intervenir. La renaturation de certains milieux, l'implantation de haies vives et fleuries ainsi que la plantation d'espèces mellifères (solutions non exhaustives !) favorisent le maintien des espèces et plus particulièrement celle des butineurs.

Bien sûr, la perte d'espaces naturels dans la plupart des régions est alarmante. Les prairies naturelles sont de plus en plus rares, cédant leur place à une agriculture intensive particulièrement pauvre du point de vue de la diversité. Ainsi les ressources alimentaires des abeilles se sont fortement appauvries, alors que le pollen demeure leur unique source de protéines. Même les particuliers dans leurs jardins favorisent trop souvent la pelouse et les pesticides, aux multiples fleurs qui poussent spontanément.

Si on ne peut nier que les cultures céréalières apportent une certaine masse de fleurs notamment oléagineuses, elles offrent des pics de récolte et malheureusement une trop forte dépendance des abeilles ou insectes butineurs

au milieu devenu dépourvu d'un écosystème riche.

Nous pourrions aussi nous attarder sur le fait que les abeilles sauvages et les abeilles dites domestiques ont un comportement alimentaire différent ou débattre sur les pesticides, sujets ô combien importants actuellement mais cela mériterait un chapitre entier que nous ne pouvons nous permettre ici. Cela fera certainement l'objet d'un prochain article.

C'est pour toutes ces raisons ou plutôt ces signaux qu'il est urgent que des mesures, tant au niveau européen qu'au niveau du simple citoyen que nous sommes, interviennent pour maintenir la biodiversité et consolider les écosystèmes. L'abeille est devenue depuis quelques années l'ambassadrice et le témoin du bon état de notre environnement qui conditionne notre survie.

Tous ensembles œuvrons pour sauvegarder ces insectes si précieux.

Si un jour de printemps vous découvrez un essaim d'abeilles, surtout ne le détruisez pas, faites appel à un apiculteur que vous connaissez ou que vous pouvez découvrir sur le site :

www.recuperation-essaim-abeille.com afin qu'il puisse le récupérer et enrichir une nouvelle ruche. Si votre recherche est infructueuse vous pouvez appeler le secrétariat de mairie au 04 78 06 16 14.

Source : apiculture.net

Neuf - Rénovation - Décoration

SAS

FICAGNA D.

ficagna-d@outlook.fr

Ancienne Route de Niévroz
01120 DAGNEUX

Entreprise
de plâtrerie peinture

Tél. 04 72 25 76 79

GARAGE N.F.A



Grande Rue - 01360 Bressolles

garage.n.f.a@hotmail.com

Nicolas FIERIMONTE

04 78 06 18 97





Sa taille réelle

Un moustique exotique qui a su s'adapter à notre climat.

Le moustique qui nous pique est né chez nous ! Il est très agressif.

Le moustique tigre est particulièrement nuisant, ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations essentiellement la journée, avec un pic d'agressivité au lever du jour et au crépuscule. Il prolifère dans notre région.

Le moustique tigre est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses

La dengue, le chikungunya ou le Zika. Il transmet ces maladies uniquement lorsqu'il a piqué une personne déjà infectée. En effet le moustique se contamine en piquant une personne malade qui revient d'un séjour dans un pays où ces maladies sont présentes.

Il devient ainsi capable dans les jours suivants, et durant toute sa vie (*soit environ 1 mois*), de transmettre la maladie aux personnes qu'il piquera par la suite.

Des gestes simples peuvent empêcher sa prolifération

Les produits antimoustiques tels que les insecticides et répulsifs, ne permettent pas de les éliminer durablement. Il est donc primordial d'agir en les privant d'eau pour empêcher leur développement.

Des gestes simples à mettre en œuvre réduisent efficacement la prolifération de ce moustique et protègent l'entourage.

- Couvrir de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage anti-insectes fin les réserves d'eau de pluie.
- Vider tous les réceptacles pouvant contenir de l'eau : coupelles sous les pots de fleurs, gamelles pour animaux, pieds de parasols, etc.
- Ranger à l'abri de la pluie les brouettes, arrosoirs, jouets.
- Curer pour faciliter l'écoulement des eaux les gouttières, rigoles recouvertes d'une grille.
- Jeter les objets inutiles, boîtes de conserves, pneus usagés.

L'implication de tous dans la lutte est primordiale



SUPER Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



... pour vous, près de chez vous !

Vous pensez avoir observé un nid de frelons asiatiques ?

**Ne pas s'approcher à moins de 10 mètres du nid et ne pas intervenir soi-même !
La destruction du nid définitif doit être réalisée par un professionnel.**

Ce que je ne dois pas faire

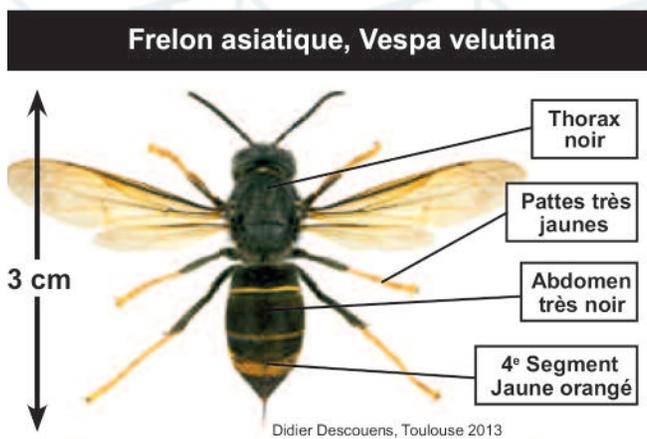
- Approcher du nid ou réaliser une activité susceptible de les déranger (taille de haie, débroussaillage ou toute source de vibration... à proximité du nid) en attendant la destruction de la colonie.
- Détruire le nid moi-même, car je ne dispose pas d'équipements de protection adaptés, ni de moyens de destruction performants pour détruire la reine et sa colonie (risque d'attaque collective et inefficacité de la technique utilisée).



COMMENT DIFFÉRENCIER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN ?

Le frelon asiatique est une espèce invasive. Il a été introduit accidentellement en France. Depuis sa découverte en 2004 dans le Lot-et-Garonne, il s'est étendu sur le territoire français.

Il est présent en Normandie depuis 2011 (1ères observations dans la Manche). Le nombre d'individus ne cesse d'augmenter.



**POUR DÉCLARER UN NID :
www.frelonsasiatiques.fr
GDS de l'Ain : 04.74.25.09.91**

Le nid primaire

Au printemps, la reine fondatrice construit un nid primaire.

Ce sont des nids arrondis de petite taille <10 cm de diamètre, situés à l'abri des intempéries.



Le nid définitif

En se développant, la colonie quitte le nid primaire pour construire un nid d'été de grande taille. Il peut contenir 2000 à 3000 frelons.

Le plus souvent en hauteur dans les arbres, on peut le trouver également dans les bâtiments, dans les haies. Il est de forme ovale avec une entrée latérale.

Sa forme et sa taille varient quand il est accroché dans un bâtiment.



Ne pas confondre avec le nid du frelon européen

En se développant, le nid de frelon européen est rudimentaire, et généralement en forme de colonne. Il possède une large entrée basale et des alvéoles visibles. On le trouve à l'abri (granges, bâtiments...)



Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et de raccordement sur la STEP des Îles



Les rivières sont des milieux naturels particulièrement sensibles aux pollutions liées aux débordements des réseaux.

LE SAVIEZ-VOUS ? L'assainissement & la 3CM

c'est : 154 KM de réseaux d'assainissement
650 ML de réseaux renouvelés depuis 2016
20 KM de réseaux curés en moyenne/an
4,5 KM de réseaux inspectés par caméra en moyenne/an
7 Stations d'épurations
2,8 MILIONS € par an d'investissements
9 AGENTS

Dans le cadre de sa compétence assainissement, la 3CM va réaliser d'importants travaux sur la commune de Bressolles. Sur une durée de 3 ans (2021-2023), ils visent à passer d'un réseau d'assainissement unitaire à un réseau dit séparatif. Objectif : éviter les débordements d'eaux usées vers les cours d'eau et donc la pollution des milieux naturels en rendant les ouvrages plus performants.

⊕ Politique publique : environnement > assainissement

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA 3CM

Afin de préparer le transfert de la compétence assainissement collectif à la 3CM en 2016, un schéma directeur d'assainissement basé sur un état des lieux a été réalisé. Il s'agissait de relever les dysfonctionnements et de définir un programme de travaux permettant de répondre aux enjeux réglementaires et environnementaux rattachés à cette compétence. Le constat : 20% du linéaire des réseaux d'assainissement sur les 9 communes de la 3CM correspondaient à des réseaux unitaires. Le principe des réseaux unitaires est de collecter dans un même réseau les eaux usées et les eaux pluviales. Ils sont donc souvent équipés de déversoirs d'orage afin de les délester en période de forte pluie.

LES RÉSEAUX DE BRESSOLLES : UNE PRIORITÉ ET UNE OBLIGATION

A Bressolles, par temps de pluie, les réseaux débordent et les eaux usées se déversent dans le lit de torrents faiblement alimentés, entraînant pollution et mauvaises odeurs. Ces déversements sont sources de pollution des milieux naturels, mais aussi de dysfonctionnement des stations d'épuration. Les services de l'Etat (DDT - Police de l'eau) demandent donc que les réseaux soient mis en séparatif et le secteur de Bressolles est identifié comme prioritaire dans le schéma directeur d'assainissement de la 3CM.

1121 Rue de Genève - 01120 DAGNEUX
UtileDagneux

utile.dagneux © mistral-u.fr - 04 78 06 03 07

Lundi au samedi : 8h30 à 20h00 - Dimanche : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30



L'ÉCHO

L'information
de la Communauté
de Communes de la
Côtière à Montluel

Mis en séparatif, le réseau d'assainissement de Bressolles sera
raccordé à la station d'épuration des Îles à Niévroz.
Cet équipement moderne et performant a été réalisé par
la 3CM et inauguré en 2016. Coût : 13 750 000 €

VERS LA SUPPRESSION DES STATIONS D'ÉPURATION DE BRESSOLLES :

La mise en séparatif va limiter les volumes d'effluents par temps de pluie et permettre le raccordement sur le réseau existant de Dagneux afin de supprimer les deux stations sur Bressolles et de raccorder ses effluents sur la STEP des Îles à Niévroz. En effet, ces stations sont anciennes et vétustes, elles ont donc un impact très important sur le milieu naturel. Ce raccordement a été prévu dès la conception de la STEP des Îles, inaugurée en 2016.

LA 3CM INFORMERA LES HABITANTS ET LES COMMERÇANTS :

Compte tenu de l'importance et de la durée des travaux, des réunions publiques seront organisées en amont de chaque phase de chantier avec les riverains concernés, afin de tenir les habitants informés des déviations de circulation. Une attention particulière sera portée aux commerces qui bénéficieront d'une réunion préalable et d'une signalisation des accès spécifiques.

Coût de l'opération



3 640 000 € HT
dont **3 250 000 € HT**
de travaux.

Financement : 3CM, Département de l'Ain et
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
(1 475 000 € HT pour cette dernière).



Durée des travaux

3 PHASES

de travaux sur 2021, 2022 et 2023

Coordination avec le SIEA pour la fibre
optique et le Département de l'Ain pour la
réfection de la route départementale dans
le bourg.



Styliste / Visagiste
Colorations aux produits naturels
Rituels de massage aux plantes
et aux huiles essentielles
Bacs de lavage massants

Tél : 04 78 88 32 62
48 place des Tilleuls 01120 DAGNEUX
Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 19h
et le samedi de 8h à 17h
Salon mixte sur rendez-vous

www.sv-coiffure.fr



Coup de projecteur sur...



Cécile LOUVET

36 ans

L'Atelier l'histoire d'une passion...

Bressollande depuis 2015, Cécile a créé sa petite entreprise de rénovation de mobilier en 2017. Après un BTS en management et un emploi pendant 7 ans dans une société de financement automobile, elle a décidé de se tourner vers sa passion de toujours.



Cécile d'où vient cet intérêt pour un travail aussi manuel ?

Mes grands-parents travaillaient à domicile et faisaient des dorures sur des peignes, des lunettes, des broches et autres accessoires en plastique à Oyonnax. Quand j'étais enfant j'étais fascinée et en admiration devant tous ces trésors. Ma grand-mère m'a appris à tricoter et depuis toute petite j'ai toujours eu une pelote de laine entre les mains.

Pourquoi avoir choisi la rénovation de meubles et surtout les fauteuils ?

J'ai toujours eu une sensibilité pour les meubles anciens, leurs matériaux nobles et leur histoire, avec une attirance toute particulière pour les fauteuils ! Voltaire, cabriolet, chauffeuse, crapaud, marquise... ils ont un fort potentiel pour être remis au goût du jour.

Je me suis spécialisée dans la tapisserie d'ameublement afin d'offrir une deuxième vie aux sièges pour qu'ils retrouvent une place de choix dans l'intérieur de mes clients.

Comment définissez-vous un projet ?

Chaque projet est unique, c'est un travail en binôme avec le client. Pour les fauteuils par exemple, le client m'envoie des photos ou bien je me déplace si besoin, et il me fait part de ses souhaits. L'emplacement du fauteuil à restaurer est important afin de définir 3 points essentiels : l'ossature (bois brut ou peinture), la couverture avec le choix du tissu (couleurs, matières, motifs...) et les finitions (clous tapissiers, galon, passepoil...). Ainsi, je sélectionne et présente un large choix

d'échantillons à mes clients.

Merci Cécile pour nous avoir fait partager votre passion.

Petite précision, L'Atelier confectionne également des coussins décoratifs et accessoires sur mesure.

Contact : 06.83.78.59.68

Email : latelier-crea@outlook.com

Suivez l'actualité de L'Atelier sur les réseaux sociaux :

@latelier01

L'Atelier (@loucec28)



Florient PENARD

Coach sportif et préparateur physique.

Bressolland de 28 ans, Florient a créé en septembre 2020 son auto-entreprise Lykos Athletic.

Après une scolarité classique, un bac STG et un BTS en assurance, il a concrétisé sa passion pour le sport en obtenant une licence entraî-

nement et un master en préparation physique.

Florient pourquoi cette orientation plutôt sportive ?

Je me suis rendu compte que le sport est quelque chose qui m'a toujours attiré, d'où mon orientation à la fac de sport de Lyon. Durant mes années universitaires, plus j'en apprenais sur les sciences du sport et plus j'avais envie de m'orienter dans les métiers en relation avec l'optimisation de la performance sportive. Tout d'abord par le coaching, dans lequel j'interviens surtout pour de la remise en forme, du renforcement, de la prise de masse musculaire ou encore pour de la perte de poids, toujours avec un suivi individualisé et personnalisé en fonction des besoins de

chacun. Pour ce qui est de la préparation physique, elle est plutôt orientée vers l'amélioration des qualités physiques liées à un sport. Par exemple le développement de l'endurance pour un coureur à pied ou de la force et de la vitesse pour un footballeur. Mais également sur la prévention des blessures en fonction du sport pratiqué.

Envisages-tu de faire des ateliers ou des stages accessibles à tous ?

Oui tout à fait ! J'envisage de mettre en place des sortes de « journées portes ouvertes » gratuites le weekend pour me faire connaître avec des ateliers de renforcement sur différents groupes musculaires.

Sur Bressolles je monte aussi des sessions de marche nordique d'1 h 30 les jeudis matin dans un premier temps. Si le nombre de demandes augmente, je prévois sûrement d'autres créneaux horaires. Ces séances comprendront également 20 mn de renforcement musculaire.

Enfin, j'aimerais plus tard proposer des séances de marche nordique à thème dans et en dehors de Bressolles ou encore des journées randonnées en montagne le week-end...

Beaucoup de projets en tête !

Un très beau programme et un beau challenge pour ce Bressolland !

et Lykos Athletic

Email : lykos.athletic@gmail.com

Tél. 06 82 65 80 81



Jean CHANOZ

Elagage - Abattage

Taille de haies

Engazonnement

Bonjour Jean, tu fais partie des anciennes familles de Bressolles.

En effet, mon grand-père Maurice CHANOZ s'est installé à Bressolles depuis plus de 50 ans. Moi, je suis originaire de Faramans ou mes parents exploient une ferme.

Après avoir quitté l'école de Faramans, j'ai commencé à travailler avec mon grand-père. Depuis quelques années, j'habite au Bonnet juste à côté de la ferme de mes grands-parents.

Qu'est-ce qui t'a poussé à te mettre à ton compte ?

Après avoir appris mon métier avec ma famille, j'ai rejoint l'entreprise FOURNAND de Faramans où la bonne ambiance et les compétences professionnelles m'ont permis de me perfectionner.

Depuis deux ans, j'ai le statut d'auto-entrepreneur.

Je propose mes services pour l'entretien d'espaces verts tout en ayant conservé mon emploi salarié.

Quels sont tes domaines de compétence ?

Je réalise tous les travaux liés à l'entretien des propriétés. Plus particulièrement l'élagage, l'abattage, la taille de haies et l'engazonnement.

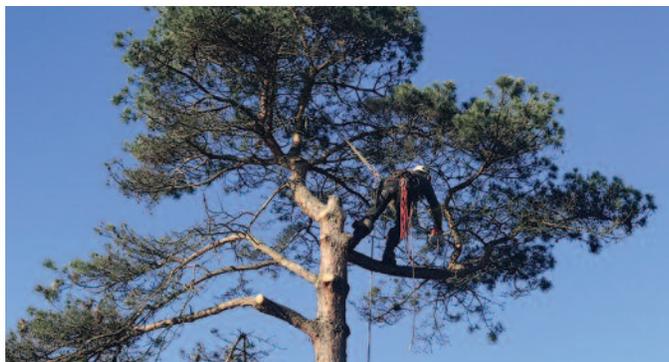
Pour faire appel à tes services comment cela se déroule ?

Il suffit de me téléphoner. Dans la plupart des cas, je me rends chez les personnes pour voir les travaux à réaliser afin que j'établisse un devis.

Tél. 06 33 49 69 57

524 chemin du Bonnet - 01360 Bressolles

jeanchanoz@gmail.com



33 Bulletin municipal de Bressolles (Ain) de l'année 2020



Estrela
L'Instant Présent, un Moment à Soi.

Catherine DI LELLA

Thérapeute Corps - Esprit

Accompagnement de l'Être dans sa globalité et sa singularité

Bonjour Catherine, merci de nous présenter ton activité.

Je suis Thérapeute Corps – Esprit, j'accompagne chaque personne (femme, homme, enfant) à reprendre son pouvoir personnel, unique et précieux. Je les aide à comprendre « pourquoi le corps physique et/ou psychique tombe malade ! », et « comment sortir plus fort de chaque épreuve de la vie ! »

Je mets au service de chacun mon expérience personnelle et mon intuition aiguisée, mais également mes connaissances dans les domaines de la psychosomatothérapie, des soins énergétiques, du magnétisme, du massage énergétique, de la kinésiologie instinctive, de la numérologie et du chamanisme.

Mon maître mot est

« L'Instant Présent, un Moment à Soi ! ».

Nous sommes sur cette magnifique planète pour une seule chose : le Bonheur, la Joie, tout ce qui nous permet de vivre pleinement et sereinement.

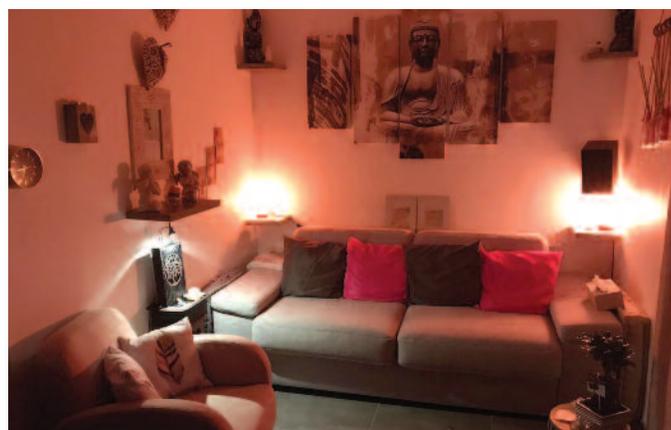
Je serai très honorée de vous rencontrer dans mon espace doux et chaleureux, empli de bienveillance et d'écoute empathique, et cela afin de trouver ensemble quels sont vos moyens pour atteindre la plénitude.

Ma mission de vie : vous accompagner sur le chemin du bien-être, de la joie et de la conscience. Transformer la souffrance en résilience et vous éveiller à la joie d'être qui vous êtes.

Tél. 06 84 01 15 84

115 chemin de Labour - 01360 BRESSOLLES

estrela.instant@gmail.com



La chasse

2020 aura été une drôle d'année, à cause de laquelle il va être difficile de parler de chasse dans cet article.

Le covid 19 nous aura tous sensibilisés à une crise sanitaire majeure, il faut dire qu'elle nous concerne directement. Nous avons découvert la notion de contagion, face à laquelle nous luttons collectivement par des mesures de distanciation, et bientôt de prophylaxie grâce, nous l'espérons tous, au vaccin. Le danger, quand nous pourrions en parler au passé, aura été réel, mais limité grâce à la volonté et la discipline de tous.

En ce qui concerne la faune sauvage,

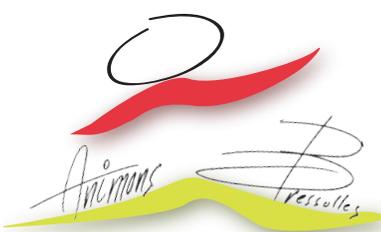
d'autres épidémies l'ont déjà atteinte comme la brucellose pour les bouquetins savoyards, le VHD et la myxomatose pour le lapin de garenne, la tularémie du lièvre qui peut se transmettre à l'homme, et bien d'autres. Actuellement, la peste porcine africaine est aux portes de notre pays, principalement en Allemagne. Elle est très contagieuse et est véhiculée par le sanglier. C'est pourquoi la population de suidés doit être maintenue, pour éviter l'introduction du virus dans nos régions qui décimerait la population de cet animal sauvage et mettrait en danger la filière porcine nationale. La tâche n'est pas simple.

La chasse, à cause du covid, a été interrompue, puis reprise dans des

conditions sanitaires strictes en plein confinement. La population peut s'en étonner, elle trouvera une explication dans le paragraphe précédent.

Malgré tout, entre les deux confinements, nous avons pu organiser «Les Tartes de Bressolles» en collaboration avec «Le Sou» et la Mairie qui veillait au respect des règles sanitaires en vigueur alors. Il fut impossible d'organiser le repas dans ces conditions. A en juger par le succès, encore plus de tartes et de pains vendus, ce moment fort de la commune répondait à un réel besoin pour tous de se rencontrer, de se faire plaisir.

A l'année prochaine donc.



Animons Bressolles

Une année sans activité ! Inutile d'épiloguer.

Alain AVRILLON, avant d'être élu maire de Bressolles, a été président du comité des fêtes.

Un long et brillant hommage lui a été rendu pour ses fonctions de maire. Je tiens en quelques lignes à saluer également les événements dont il a été l'initiateur.



1986 première rencontre

L'hirondelle devient le symbole des échanges. Chaque commune inaugure une rue, un chemin des hirondelles.



Tartes cuites au feu de bois

Avec une équipe tout aussi fêtarde qu'efficace, Alain lance les tartes cuites au feu de bois dans nos fours communaux. Activité toujours aussi prisée autant par ceux qui les fabriquent que par les gourmands. Les tartes de Bressolles connaissent toujours le même succès. Non seulement c'est un week-end festif mais les associations réalisent une recette généreuse qui permet de financer de nombreuses activités.

Jumelage avec Bressolles (Allier)

En 1985, petite résurgence de l'ancien président du comité des fêtes, il lance l'idée d'un jumelage avec les communes homonymes de Bressolles aussi bien homographes qu'homophones. Seule la commune de Bressolles de l'Allier a répondu favorablement. L'année suivante, il se rend pour la première fois à Bressolles (03) en compagnie de Michèle et Roger LAVIRE pour rencontrer M. OZGA, son homologue dans l'Allier à qui il propose la charte du jumelage. Depuis cette année là, tous les deux ans, les habitants se reçoivent à tour de rôle sur un week-end.

Ce sont des moments d'échanges très chaleureux.

Spécialiste de la fondue savoyarde, il était toujours heureux de transmettre son savoir faire





Nos activités ont été perturbées cette année, comme pour toutes les autres associations. Nous avons tout de même pu organiser notre matinée boudin et tête roulée, qui a connu un franc succès quelques jours avant le confinement.

La célébration de Sainte Barbe, patronne et protectrice des Sapeurs-Pompiers, mineurs, artificiers, ainsi que d'autres métiers en rapport avec le feu, n'a pas eu lieu cette année. C'est traditionnellement un moment fort et attendu qui permet de regrouper les pompiers actifs, les anciens et nos conjoints. Nous avons tout de même organisé un moment de recueillement au monument aux morts pour rendre hommage à nos anciens qui nous ont quittés mais aussi aux enfants de Bressolles morts pour défendre notre liberté.

Cette terne période est cependant encadrée de moments beaucoup plus sympathiques !

En effet, en début d'année, nous avons participé pour la première fois au tournoi de foot en salle « René Crubly » organisé par nos collègues de Saint-André de Corcy, en hommage à l'un des leurs. Les bénéfices de cette manifestation sont entièrement reversés à l'œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers (l'ODP), qui vient en aide à la famille des Sapeurs-Pompiers décédés en service. Pour une première, nous avons fait très belle figure en réussissant à nous qualifier pour les phases finales et nous nous inclinons de justesse contre nos voisins de Balan, tenants du titre. Notre panache a été salué puisque nous avons reçu le challenge du fair-play, le plus beau à nos yeux et qui correspond bien à notre esprit ! Vous pouvez apercevoir le trophée en bonne place sur la photo du calendrier !

Et pour terminer, c'est sous les couleurs bretonnes que nous avons organisé une vente d'huîtres, en direct du producteur. Cet événement a dépassé nos attentes au vu de la situation. Nous travaillons déjà sur l'édition 2021 pour continuer sur cette belle lancée.

Pour finir, un grand merci à l'ensemble des bressollands, pour l'excellent accueil qui nous est réservé lors de notre tournée de calendriers, ainsi que pour votre participation à nos manifestations.

Jérôme LAVIRE

Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Il y a tout juste un an, Marcel RACCURT nous avait apporté son témoignage et ses souvenirs du corps des Sapeurs-Pompiers de Bressolles dans les années 50.

Il a été pompier à Bressolles de 1946 à 1955 et était le dernier témoin de cette époque.

Il s'en est allé paisiblement le 25 novembre 2020 à 98 ans. Nous sommes très touchés par son départ et présentons nos sincères condoléances à sa famille.

"Mes lunettes, une affaire de spécialiste !"

Nous sommes spécialistes de la vue des enfants !

DÈS LE 1^{ER} ÂGE
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS

optikid.fr

Optique BERTHOD
L'opticien

MONTLUEL
9 avenue de la Gare
04 78 06 29 59
optique-berthod.fr



KARATE
CLUB BRESSOLLES

MULTI ACTIVITES

**Le Karaté club de Bressolles,
un club pour tous et toutes.**

Karaté & Body Karaté, Tai chi



Une rentrée possible malgré la crise sanitaire, en adaptant les cours à la situation



Les entraîneurs prêts à accueillir le public au forum des associations

Le club de karaté de Bressolles propose des cours de Karaté, Body Karaté et Tai chi. Ils sont dispensés par Nabil AMEUR, 4^{ème} Dan de karaté, professeur diplômé d'état, arbitre officiel et membre du jury de passage des grades et Dan. Il est assisté par Cyril CHARLES, 2^{ème} Dan de karaté et enseignant diplômé fédéral.

La diversité des activités proposées permet à un large public de pratiquer une activité sportive adaptée aux capacités et aux motivations de chacun.

Le Karaté est un Art Martial à mains nues qui permet, grâce à un entraînement rationnel, d'éduquer le corps et l'esprit. Il met à disposition du pratiquant un éventail technique très large basé sur l'utilisation des armes naturelles du corps humain : pieds, poings, coudes, genoux... Le karaté est aussi une philosophie de vie où l'on introduit le respect, le contrôle de soi et l'application d'un code moral. C'est une école de la vie où chacun trouvera sa place selon ses affinités et ses capacités physiques et morales.

Pour les enfants, le Karaté est une activité technique et physique permettant de développer la latéralisation, la souplesse, l'équilibre, la vitesse, le respect d'autrui et la rigueur... Grâce à la pratique régulière du karaté, ils améliorent également leurs capacités de mémorisation et apprennent à se confronter (amicalement) à d'autres pratiquants. Les cours pour adolescents et adultes incluent également des notions de self-défense.

Le Body karaté allie le fitness et les techniques du karaté, sur une musique dynamique. C'est un travail complet basé sur l'endurance, le cardio et la musculation. Cette activité permet d'évacuer le stress quotidien. Pour tirer le meilleur parti du potentiel corporel, le body karaté recourt à des postures, des mouvements, des enchaînements qui exigent une discipline mentale tout autant que physique. Les séances se terminent toujours par des abdos, du renforcement musculaire et des étirements. Cette activité peut être pratiquée à partir de 14 ans.

Le Tai chi : combine 5 thèmes qui sont la respiration, le renforcement musculaire, la souplesse, la mémoire et la coordination. Il se caractérise par des mouvements codifiés d'origine martiale effectués avec une lenteur et une grâce cachant aux yeux du novice l'efficacité en combat des pratiquants. Le tai chi est pratiqué aujourd'hui comme une

gymnastique de santé et de longévité propre à améliorer les capacités naturelles de chacun grâce à un travail harmonieux basé sur la libre circulation de l'énergie. Cette discipline peut être pratiquée à tout âge.

Faits marquants de l'année :

Des entraînements en extérieur en fin de saison pour respecter les mesures de distanciation sociale et permettre la reprise des activités. Le beau temps aidant, cette reprise a été particulièrement appréciée et a permis de se retrouver après la première période de confinement.

Plusieurs activités conviviales organisées par le club avant la crise sanitaire qui a impacté la fin de saison (soirée choucroute du KCB, célébration de Noël...).

Des passages de grades validés pour l'ensemble des enfants du club !

Bureau actuel du Karaté Club de Bressolles :

Président : Cyril CHARLES

Trésorière : Sabrina BOSSAN

Secrétaire : Marie-Françoise CAILLAUDEAU

Secrétaire adjointe : Line DELORME

Infos pratiques :

Les cours sont assurés à la salle polyvalente de Bressolles :

Body Karaté : mardi 19 h à 20 h

Karaté enfants débutants : mercredi 18 h à 19 h

Karaté enfants confirmés : mercredi 19 h à 20 h

Karaté & self-défense ados, adultes : mercredi 20 h à 21 h

Tai chi : jeudi de 20 h à 21 h

Pour tous renseignements :

Le professeur, Nabil AMEUR : 07 77 81 22 50

Adresse mail : karateclubdebressolles@gmail.com

Facebook : [KC Bressolles](https://www.facebook.com/KCBressolles)

Les Hirondelles

Quand reviendra le temps
des rires et des chants ?

Le parfum du moka
suivi d'un chocolat ?

La petite rincette
terminant la dînette ?

Tous nos rêves écroulés,
nos jeudis endeuillés...
Les souvenirs seuls restent....

L'année était en fête
et le 9 janvier
toujours dans la gaieté
les rois furent tirés.

Le 16 vint l'A.G.
Dans un élan joyeux
un menu fort goûteux
par maître Gagliardonne
rassembla tout le monde.

C'était fin février
et comment présager
que dans à peine un mois
un certain CORONA
allait vouloir saper
notre belle amitié ?

Mais l'hirondelle fidèle
toujours, toujours espère.

Vie paroissiale

**Depuis septembre 2020,
l'Eglise ouvre ses portes un
samedi par mois. Pour 2021
de 9h30 à 10h30 : 13 mars,
10 avril, 15 mai, 12 juin.**

Avec l'accord du Père Patrick DEVARAX,
je vous propose la pratique du Rosaire,
avec un temps de prière du chapelet en
rapport avec l'évangile du jour et les intentions de prières-
oraison. Ce sera un temps pour nous ressourcer ensemble et
la source n'est pas prise au hasard...

En effet, j'ai retrouvé un panneau de la «Confrérie du Saint Rosaire»
de nos anciens, je dirais même mieux de nos anciennes ! Car
seules des femmes et des jeunes filles faisaient partie de cette
confrérie et celle-ci date de plusieurs décennies ! On y lit les
noms de familles inscrits et la liste est longue. C'est notre
patrimoine, nos racines et je suis fière de la mettre en valeur,
d'autant plus que ma famille y figure.

Je n'oublie pas, bien évidemment les hommes qui sont les
bienvenus pour ce temps de prières...

Détails importants : l'Eglise est chauffée, de nouveaux cierges
et des bougies sont mises à votre disposition.

Les mesures sanitaires sont appliquées, pandémie oblige. Vous
trouverez à l'entrée de l'Eglise du gel hydroalcoolique, les bancs
sont marqués pour respecter la distanciation et le port du
masque est obligatoire.

Permanences de La cure de Montluel : les mardi, jeudi,
vendredi et samedi de 9 h à 12 h.

Meilleurs vœux à tous et bonne année 2021
Pascale Convert



Tri-Côt'Ain

Association loi 1901

composée uniquement de parents bénévoles.

**En lien avec les municipalités, cette associa-
tion gère l'accueil périscolaire des 3 com-
munes du RPI (Regroupement Pédagogique
Intercommunal) que sont Bressolles, Pizay et Le
Montellier.**

**Cet accueil matin et soir est accessible à
toutes les familles dont les enfants sont sco-
larisés dans l'une des écoles du RPI.**

Les enfants, sous la responsabilité des animatrices em-
ployées par les mairies, peuvent le matin progressivement
préparer leur entrée à l'école et le soir, goûter, commencer
leurs devoirs, ou s'amuser !

**L'Assemblée générale du 24 septembre dernier a
désigné les nouveaux représentants (ou plutôt nou-
velles représentantes !) du bureau de l'association,
à savoir :**

Présidente : Emmanuelle RIPOLLES

Vice-Présidente : Delphine COLOM

Trésorière : Emilie FRATTA

Vice-Trésorière : Amandine ROGER

Secrétaire : Sabrina JANKOWSKI

Vice-secrétaire : Vera PIRES

Merci aux membres de l'ancien bureau pour leur implica-
tion... et bonne continuation au nouveau bureau !

Les référentes des structures :

Bressolles : Florence PAILLASSON

Pizay : Isabelle LORIZ

Le Montellier : Catherine GRIMOUD

www.tricotain.fr



Le dynamisme d'une association passe par son évolution et ses projets. C'est ainsi que des cours de Salsa et de New Style enfants, ont pu voir le jour en cette rentrée 2020.

Les mercredis après-midi, les enfants de 4 à 12 ans bénéficient de cours de New Style avec le duo professionnel (20 ans d'expérience) Jean Mi VALVERDE et Emy. Le New Style permet aux enfants de



danser et se défouler sur les musiques actuelles adaptées à leur âge. En alternant l'apprentissage des sons, les mouvements du corps, les expressions corporelles et les mini-jeux, le duo a conquis ce petit public qui ne manque pas l'occasion de profiter de l'instant présent et de rire.

La richesse de 2020 ?

Le mélange de : 6 professeurs avec leurs styles et pédagogies, 4 danses et 2 niveaux par danse (débutant et intermédiaire voire plus).

Les bienfaits de la danse apportent de vrais "moments de convivialité, de liberté, de légèreté et tissent un réel lien social", comme en témoigne Michèle JOLY, élève depuis 2 ans. Une complicité que vous avez sûrement retrouvée avec Tabliers /Blouses en Côtère.

A tous ceux qui connaissent l'association, celle-ci met un point d'honneur "au partage". Ainsi c'est le "Danse Club de la Tour" à Château Gaillard qui s'est vu invité à la soirée latino de Noël sur Bressolles, plus de

60 élèves adultes pour danser sur les sons latinos avec une mise en pratique, pour les débutants notamment des 2 clubs, forts appréciés. "Une sorte de jumelage" avec les élèves de Remy PECOME, ambiance pétillante et animée, à refaire sans hésiter : élèves et professeurs conquis.

Le 1er février 2020 a été marqué par un bel évènement latino dans notre village "Stages et soirée latino Bressolles" regroupant plus de 200 danseurs, des passionnés de La Côtère, de Bourg, Lyon, Mâcon... pour les plus longues distances et 10 professeurs heureux de ce moment.

La radio Lyonnaise CAPSAO a sponsorisé cette rencontre : Emilie LAVIRE (l'organisatrice) ainsi qu'un de ses fidèles élèves Laurent TRUPIANO ont été invités pour une interview en direct sur la chaîne de Radio Capsao afin de promouvoir cette fête latino en Rhône-Alpes : UNE PREMIERE. Nous finirons l'année 2019-2020 sur ce beau festival.

Les éléments extérieurs que nous connaissons sont venus perturber cet enthousiasme. Cependant, d'autres évènements ont eu lieu en fonction des directives du moment. Emilie et son équipe font le maximum pour ne perdre, ni le lien, ni la joie de se retrouver, quitte à reporter, modifier, annuler, changer, s'adapter perpétuellement.

Afin de garantir une rentrée 2020 la plus sereine possible, l'association adhère depuis cet été à la Fédération Française de Danse ce qui permet d'être au plus près des recommandations et des évolutions de celles-ci en lien avec la situation sanitaire.



Nous tenons à souligner le soutien et la confiance de la mairie, soucieuse de maintenir les activités associatives du village et qui a permis d'assurer la rentrée 2020 dans de bonnes conditions, s'adaptant aux contraintes de notre danse. Le bureau a été particulièrement vigilant au respect strict des mesures sanitaires avec un engagement de chaque danseur : un protocole très suivi a été mis en place afin de protéger chacun. L'association se veut collective. C'était sans compter sur la venue de la deuxième vague. Une petite pause est donc en cours, de quoi se ressourcer.

*L'association, n'ayant pas perdu de son engouement,
attend avec patience, bon sens et responsabilité,
le retour de la couleur ensoleillée sur les pistes de danse.*



**Chronique d'un
passionné
Jorge MIRAS
Professeur
de Kizomba**

**Pouvez-vous vous présenter en
2-3 lignes : âge, profession,
loisirs, autres ?**

- Je m'appelle Jorge MIRAS, j'ai 31 ans et suis d'origine espagnole. Je suis architecte de profession mais je me considère plutôt comme un élève curieux qui est passionné par les nouveaux défis. C'est précisément grâce à cette tendance que j'ai fini en France et que j'ai découvert le monde des danses latines.

**Quand êtes-vous arrivé en France ?
Pourquoi la France ?**

- Je suis arrivé il y a quatre ans. A la base c'était pour un échange académique à l'INSA de Lyon qui devait durer 6 mois, mais après j'ai eu l'opportunité de faire un stage ici, puis un CDD qui est devenu un CDI. J'ai donc eu la chance de trouver une certaine stabilité professionnelle dans un métier qui me plaît. En plus, je me suis fait de bons amis ici et j'ai pu continuer à danser. En résumé, j'ai été très bien accueilli.

**Comment avez-vous connu la
danse latine ?**

- Malgré la croyance répandue, en Espagne tout le monde ne sait pas danser la Salsa ou le Flamenco. Ainsi moi aussi je faisais partie des gens qui ne connaissent pas la différence entre le Merengue, la Salsa ou la Bachata, mais un soir je me suis retrouvé dans un pub où il y avait un groupe de danseurs qui faisaient une rueda. Une rueda c'est une manière de danser la Salsa Cubaine où les couples se

mettent en cercle et ils changent tout le temps de partenaire. J'ai trouvé ça tellement beau que je me suis dit qu'il fallait que j'apprenne à danser comme eux.

Comment avez-vous connu l'association de Temps Danse Latino Bressolles ?

- C'est grâce à ma bonne amie Emilie LAVIRE. La première fois qu'on s'est rencontrés c'était dans une soirée dansante à Lyon, je me rappelle bien car elle a fait une passe de danse qui m'a surpris, c'était une sorte de glissé où elle passait sous mon bras. A partir de ce moment on s'est croisés plusieurs fois sur les pistes mais on n'avait jamais discuté. Ensuite j'ai déménagé à Bourg-en-Bresse et on ne s'est pas vus pendant deux ans. Un jour on s'est recroisés sur les pistes mais cette fois-ci dans l'Ain, je me souvenais bien d'elle grâce à cette fameuse passe. On a pris le temps de discuter un peu, et j'ai pu connaître le beau projet de danse qui se développait à Bressolles.

**1 h 30 de route tous les lundis,
pour partager la Kizomba sur
Bressolles, d'où vient cette motivation ?**

- On a tous tendance à être là où on est à l'aise, et à Bressolles je suis comme à la maison. C'est précisément ici où j'ai commencé à donner des cours de danse en France et depuis ce moment je suis toujours resté lié d'une manière ou d'une autre à l'association.

**Il semblerait que les adhérents de
Temps Danse Latino Bressolles
vous apprécient énormément,
quel est votre atout ou secret ?**

- A mon avis il n'y pas de secret. La seule chose que je peux vous dire c'est que le plaisir est partagé.

A chaque cours, Angélique et moi, on essaye de faire de notre mieux, c'est gratifiant d'avoir un retour pareil.

**Il y a une potion magique dans
cette association, êtes-vous au
courant ? L'avez-vous goûtée ?**

- Je ne sais pas si je l'ai goûtée, mais en tous cas je le ressens à chaque fois que suis là. C'est incroyable l'investissement de tous les membres de l'association, le bureau, les bénévoles, les élèves, les professeurs... Cette belle énergie est vraiment contagieuse.

**Année particulière, comment la
vivez-vous ? Y a-t-il un impact sur
le début de saison et au sein du
monde de la danse ?**

- C'est certain, on vit une période très compliquée, mais ça ne veut pas dire qu'il faut tout arrêter. On essaye de s'adapter à la situation. Dans l'association on a fait un début d'année avec un nouveau protocole qui nous a permis de continuer à danser. Maintenant, les cours en présentiel ne sont plus possibles mais on peut toujours continuer à s'entraîner à la maison. Si on n'a pas de partenaire, un exercice très enrichissant c'est de danser devant un miroir. A part ça, dans mon cas j'en ai profité pour trouver des nouveaux sons, regarder la technique des danseurs que j'aime beaucoup et continuer à préparer les cours pour la rentrée après le confinement.

**Un petit mot de conclusion pour
les lecteurs ?**

- En ce moment il y a une citation de Charlie Chaplin que j'aime beaucoup : "Rien n'est permanent dans ce monde, pas même nos problèmes". Donc j'espère qu'on va pouvoir se revoir bientôt sur les pistes et si vous ne dansez pas encore mais vous êtes tentés, notre porte est grande ouverte.

BOURGEOIN PERRIN
Climatisation SARL



04 72 26 53 31

**INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE**

**Pompe à chaleur - Climatisation
Chaudière GAZ - Plomberie - Ventilation**



2020 c'était un beau chiffre ça sonnait bien et c'était agréable à regarder mais à vivre alors là quelle galère.

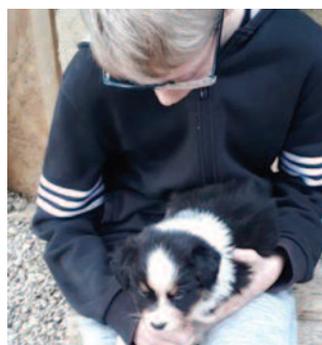
On aura hâte de l'oublier !

LA BRESSOL'LINE ANNULÉE

Nous étions repartis plein d'enthousiasme pour préparer notre quatrième édition de la Bressol'Line mais le confinement nous a coupé l'herbe sous le pied. Tout était programmé, organisé, les bénévoles étaient là, les fidèles et quelques nouvelles recrues. Nous avons commencé à nettoyer les chemins, imprimé nos flyers (10 000 qui ont été jetés, pas sur la voie publique rassurez-vous). Nous avons espéré jusqu'en mai, en pensant que peut-être au mois de juin ce virus ne serait plus qu'un mauvais souvenir. Au vu des annonces gouvernementales nous avons joué la prudence et décidé d'annuler pour éviter de perdre de l'argent si précieux pour les enfants dont nous nous occupons. Nous ne baissons pas les bras et programmons la 5^{ème} édition de la Bressol'Line le DIMANCHE 27 JUIN 2021. Tout ira bien, enfin on y croit. A noter que beaucoup de coureurs/marcheurs ont joué le jeu en faisant don de leur inscription, merci à eux.

ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS

Nous ne pouvons pas faire le bilan de la Bressol'Line mais nous allons vous parler de ce que nous avons pu faire même si c'est peu au vu de ce que nous avions prévu. Nous avons dû annuler beaucoup d'actions en faveur des enfants hospitalisés.



En janvier nous avons participé à l'achat d'un chiot pour un adolescent atteint de cancer en phase terminale. Cet adorable chiot nommé Lucky a apporté à ses derniers mois de vie beaucoup de bonheur et de réconfort. Ses parents poursuivent l'éducation du chien. Le projet serait d'en faire un chien visiteur à l'hôpital.

En mars les enfants du Centre de rééducation pédiatrique Romans Ferrari ont pu

vivre l'expérience de la réalité virtuelle. Ce projet s'inscrit dans une éventuelle approche thérapeutique future de ce moyen d'expression. D'autres séances sont prévues dès que ce sera possible.



En mai nous avons financé l'achat d'une selle adaptée pour son poney à Tom habitant Bourg-St-Christophe et porteur d'une maladie génétique rare. Ses parents ont créé une association « notre petit bonheur » ce qui leur permet de faire face au coût des équipements et des soins.



La ferme du Terray

Magasin ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

146 Route de Lyon 01360 Balan

Volaille fermière • Boucherie
Charcuterie fermière
Fruits et légumes • Vin • Oeufs

LES VINS DE LA CÔTIÈRE

L'AGENCE DE VOYAGE DE VOS PAPILLES

Didier Goyard

04 37 86 51 54 • 06 16 15 42 69

lesvinsdelacotiere@orange.fr

ZA des Granges - 195 avenue de la Tréfilerie
01800 Meximieux

VINS • SPIRITUEUX • ÉPICERIE FINE

En septembre nous avons participé en partenariat avec l'association « Les Zèbres » au financement d'un ordinateur adapté pour Mathys atteint de cécité partielle suite à un cancer. Sans cet ordinateur très coûteux, la poursuite de ses études au lycée professionnel de Bourg-en-Bresse semblait compromise.

Toujours avec l'association « les Zèbres » nous avons participé à une journée « balades en voitures d'exceptions » au Centre Romans Ferrari. Deux voitures de Bressolles étaient présentes.



EVÈNEMENTS

En septembre, nous avons pu également organiser à l'initiative d'Hélène propriétaire du club Easy Cheval au Château de la Gentille à Montluel, une journée « balade à poney » ouverte à tous les enfants de 4 à 12 ans. La météo était avec nous et 38 enfants ont pu faire un tour de poney d'une demi-heure. La recette de cette journée nous a été entièrement reversée.

Pendant le confinement, quelques bénévoles de la Bressol'Line ont participé à la confection de masques en tissu pour le groupe « Au bal masqué » et également à la découpe de blouses pour les soignants à l'initiative de « Temps Danse Latino ». Ces deux organisations nous ont reversé les dons qu'elles avaient pu recueillir. Nous les remercions chaleureusement d'avoir pensé à nous.



Pensez à noter la prochaine Bressol'Line

100 % caritative : LE DIMANCHE 27 JUIN 2021

3 parcours de course : 9 km, 12 km et 20 km

2 parcours de randonnée : 7 km et 12 km

1 parcours ludique de 4 km qui s'adresse plus spécifiquement aux enfants accompagnés par leurs parents

Petite restauration

Anne-Marie BRET Trésorière & Muriel FIORANI Présidente

www.association-line.org

Facebook : @bressolline

labressolline@gmail.com



Une pensée émue pour
Pascal THERIN,
habitant de Bressolles, qui nous a quittés en
juin et qui faisait partie des bénévoles très
impliqués de notre Bressol'Line.



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
RÉNOVATION SALLE DE BAIN - DÉPANNAGE

Tél : 04 78 06 29 56 - Fax : 04 78 06 31 88
carraz@wanadoo.fr - www.plomberiecarraz.fr



FENÊTRE BOIS / ALU / PVC / MIXTE
VOLET ROULANT ET BATTANT
PORTE DE GARAGE / PORTAIL
STORE INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
VITRERIE / MIROITERIE
PORTE D'ENTRÉE
VÉRANDA
PERGOLA

Alexandre GUIGNARD

JUDIVERRE

ZA "Les Granges" 01150 Leyment
Tél. 04 74 46 04 12 Fax 04 74 46 04 13
judiverre@outlook.fr - www.menuiserie-judiverre01.com



Le 19 novembre, c'est la Journée Nationale des Assistant(e)s Maternel(le)s : l'occasion pour l'association « Les Bamb'Ain » et le RAM inter-communal de mettre en lumière les 7 assistantes maternelles bressolandes et de vous présenter leur profession.

Leurs témoignages nous font dire que c'est un vrai métier-passion qui mérite qu'on s'y attarde. Surtout qu'on aurait tendance à l'oublier mais il est le premier mode de garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans en France.

Comment et pourquoi devient-on assistant(e) maternel(le) ?

Alexandra : J'ai toujours été attirée par le domaine de la petite enfance mais mes autres choix professionnels ont toujours repoussé ce projet, jusqu'à ce que je me lance après avoir moi-même employé une assistante maternelle en tant que maman. J'avais envie à mon tour de pouvoir accueillir des enfants et de soutenir les parents qui allaient me confier leurs enfants notamment sur la période délicate des premières séparations parents-enfants.

Emilie : Je suis devenue assistante maternelle parce que j'adore le relationnel avec les enfants et que je me sens vraiment moi-même avec eux.

Murielle : Je suis devenue assistante maternelle à un moment où il me fallait un tournant professionnel.

Valérie : C'est une amie elle-même assistante maternelle qui m'a fait découvrir ce métier plus finement et qui m'en a donné envie. J'apprécie la diversité qu'apporte quotidiennement ce métier. Déjà attachée au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant en général, il me tardait de pouvoir rencontrer des familles.

Adeline : Après 20 ans dans le commerce, à la suite d'une liquidation judiciaire de l'entreprise pour laquelle je travaillais, j'ai fait ce choix pour écrire une nouvelle page professionnelle et ainsi pouvoir m'occuper un peu plus de mes propres enfants et pouvoir les suivre scolairement.

Si vous deviez dire en quelques mots ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?

Emilie : Ce qui me plaît le plus c'est la relation qui se construit pas-à-pas avec les enfants et leurs parents. Et il arrive même que se créent des liens particuliers et privilégiés avec certains parents et qu'on entretienne ces liens après les années d'accueil de l'enfant.

Valérie : J'ai beaucoup de plaisir à jouer avec eux, leur mettre en place des ateliers de manipulation, de cuisine. Je rythme mes

journées et les leurs de chansons et de lectures. Après plusieurs années d'expérience, je suis forcée de constater combien le jeu est nécessaire pour développer leur créativité, leur motricité, c'est un précieux support pour le langage et l'approche des règles.

Murielle : J'adore le contact avec les enfants, le partage en toute simplicité, les moments complices, les voir évoluer et grandir. Je veille à faire en sorte que l'enfant se sente bien chez moi et en confiance avec moi pour mieux vivre ses journées en l'absence de ses parents. Il y a c'est certain, beaucoup d'affection réciproque et de sentiments même si on sait pertinemment que ce ne sont pas nos enfants.

Alexandra : Ce qui me plaît le plus ce sont



tous ces petits moments d'échanges au quotidien. S'occuper d'enfants apporte beaucoup de gaieté à la maison. Et j'adore me laisser surprendre par leur innocence et leur spontanéité qui laissent souvent place à de grands éclats de rire.

Quel est le moment ou l'activité que vous préférez faire avec les enfants ?

Guylaine : Parce que je trouve que ce sont des moments plaisants, je prévois régulièrement des activités manuelles adaptées aux enfants que j'accueille.

Emilie : J'adore chercher et trouver des idées de créations à réaliser avec les enfants pour les moments forts de l'année (Noël, Halloween...) et qu'ils rapportent



leurs petites productions chez eux.

Murielle : Les ateliers bricolage, les temps lecture, les activités d'éveil pour les bébés...j'essaie de proposer des choses qui leur correspondent ; j'organise des sorties et bien sûr je me rends avec eux aux temps collectifs du RAM. Répondre à un besoin de câlins fait aussi partie de notre métier et ce sont de chouettes moments partagés.

Ce qui est plus délicat dans cette profession :

Adeline : Un des inconvénients est sûrement le fait d'être très souvent et parfois trop souvent à la maison. C'est aussi pour cela que je mesure la chance d'avoir un RAM sur la commune où je viens récemment de m'installer. J'apprécie y retrouver tous les jeudis les collègues et ce même petit groupe d'enfants.

Emilie : Le plus délicat est certainement l'aspect financier et administratif avec les parents employeurs. On voit parfois les relations se tendre à cause de ces enjeux d'où la nécessité d'avoir un RAM pour intervenir si besoin.

Murielle : Malgré notre engagement, cela reste un travail précaire, incertain d'une année sur l'autre, rémunération variable et parfois complexe avec la vie de famille.

Quel avenir et les débouchés pour les assistant(e)s maternel(le)s ?

Emilie : Nous avons pas mal d'occasions de partir en formation continue et je trouve cela nécessaire.

Murielle : Je souhaiterais que notre statut soit un peu plus reconnu et soutenu et que les prises en charge et les démarches en cas de chômage ou arrêt maladie soit plus importantes.

Guylaine : Je serais vraiment intéressée pour travailler en MAM ceci dit, les conditions de création et les charges dues au loyer notamment, sont souvent trop lourdes.

Mots d'enfants :

Murielle : Je t'aime nounou !

Guylaine : L'est où Papa ? L'est où maman ? L'est où Nounou ?

Il est clair que l'accueil individuel et familial implique des liens plus intimes et plus forts entre l'assistante maternelle, l'enfant et sa famille. C'est une réelle histoire de partage et d'attachement qui se construit au fur et à mesure des mois et des années. Et bien souvent, plus que tout autre professionnel de la petite enfance, les « nounous » deviennent symboliquement un membre à part entière de la famille aux yeux de l'enfant. Nous adressons un grand merci aux assistantes maternelles de Bressolles pour les photos, l'expression de ces précieux vécus et leur investissement quotidien pour ces enfants et ces familles.





EQUILIBRESSENCE

L'Equipe dirigeante de l'Association « Equilibressence » a été renouvelée en début d'année 2020. De ce fait, l'Association a souhaité modifier également l'adresse de son siège. Il se situe désormais à Bressolles et nous remercions d'ores et déjà la Municipalité pour son accueil.

L'Association s'est donnée comme objectif de faire découvrir au plus grand nombre les pratiques du bien-être du corps et de l'esprit et, pour ce faire, elle regroupe différents professionnels pluridisciplinaires spécialisés dans ces domaines.

Que faisons-nous pour faire connaître ces pratiques ?

Nous organisons deux salons annuels ainsi que des conférences et ateliers sur des thèmes divers et variés liés à l'objectif poursuivi par l'Association.

En ce qui concerne plus particulièrement cette année 2020, nous avons prévu un Salon Bien-Etre en avril 2020... que nous avons dû annuler du fait de la période de confinement du printemps.

Nous avons donc concentré nos efforts sur le Salon Bien-Etre d'automne... finalisé les 10 et 11 octobre 2020 à la Salle Polyvalente de Balan, sous couvert de la mise en place d'un protocole sanitaire strict adapté à la situation du moment : 300 visiteurs ont poussé les portes du Salon pour venir rencontrer les 35 exposants présents... Tous, visiteurs et exposants, ont été satisfaits, à la fois, tant par la qualité de leurs échanges que par les conditions sécurisantes mises en place.

equilibressence.wixsite.com/bienetre
www.facebook.com/equilibressence

Pour 2021, en fonction des conditions sanitaires du moment, nous avons programmé le Salon du Bien-Etre du Printemps, les 24 et 25 avril 2021.

La situation sanitaire actuelle ne nous a pas permis d'organiser, comme nous le souhaitions, des conférences et ateliers sur la commune de Bressolles... mais ce n'est que partie remise, dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau, nous proposerons alors un calendrier pour ces animations.

C'est avec grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Intervention
sous 24/48h

Diagnostics Immobiliers



Vous souhaitez
vendre ou louer
votre bien ?

Nous sommes à votre disposition pour effectuer tous les diagnostics nécessaires à la vente ou à la location de votre bien

- ✓ Diagnostic DPE
- ✓ Diagnostic plomb
- ✓ Métrage loi Carrez
- ✓ Diagnostic termites
- ✓ Diagnostic amiante avant travaux
- ✓ Modification état descriptif de division
- ✓ Diagnostic amiante
- ✓ Diagnostic gaz
- ✓ Diagnostic électricité
- ✓ Mise en copropriété
- ✓ Études thermiques RT2012
- ✓ Thermographie Infrarouge

CONTACTEZ-NOUS

Nos agences :
Chemin du Ferrand 01360 BRESSOLLES
55 rue Franklin 69002 LYON

contact@abatec.fr
Tél. : 04 78 06 00 56 - Port. : 06 23 47 55 99
www.abatec.fr

2021

ZAC EN SCÈNE

LE FESTIVAL DE L'ÉMERGENCE

ESPACE LE GRAND CASSET
LA BOISSE

*Réservez vos soirées
pour des moments inoubliables !*

**Les 22 et 23
AVRIL 2021**

Suivez nous sur Facebook : [zac.en.scene](https://www.zacenscene.com) - www.zacenscene.com



Pâques en Dombes

Le vendredi 16 avril 2021 sera organisée la 8^{ème} édition de Pâques en Dombes à la Maison Familiale Rurale du Domaine de La Saulsaie à Montluel.

Cet événement organisé par les étudiants de BTS de la Saulsaie a pour objectif de valoriser notre territoire rural tout en permettant aux acteurs locaux, tels que des producteurs, créateurs et des associations de vous rencontrer et d'échanger autour de leurs savoir-faire.

Nous vous ferons découvrir ou redécouvrir Pâques en Dombes autour de notre traditionnelle chasse aux œufs

pour petits et grands enfants (gratuite), des activités de décoration d'œufs de Pâques, des balades à dos de poney, la rencontre des animaux de la ferme pédagogique. Vous pourrez aussi retrouver des ateliers créatifs pour vous apprendre à avoir une conduite plus éco-responsable, un marché de producteurs locaux, une visite historique du Domaine et bien d'autres encore... Ambiance garantie !

Vous pourrez vous installer et prendre une collation autour de notre buvette où vous seront servis alimentation sucrée, salée et des boissons.

Venez participer à notre événement et fêter Pâques entre amis, en famille avec vos enfants et petits-enfants.



**Reprise des établissements
Gouverneur horticulture**

**Ouverture lundi
15 mars 2021**

Buellet Yoann - 07 68 72 73 22

Lundi au samedi 9h-12h & 14h-18h30 mars à juin

Dimanche 9h-12h avril & mai 8h-13h juillet

Une plante offerte la semaine de l'ouverture

Retrouvez un très grand choix de plantes fleuries, vivace, compositions, légumes, aromatiques, petits fruits, terreaux et engrais professionnels ...
+ de 15 ans d'expérience pour vous servir dans un espace pépinière de 100 m²

Gedimat
Crevat
Au cœur de l'ouvrage.

**Matériaux de Construction
Magasin de Bricolage**

Ouvert aux Professionnels & Particuliers
crevat@gedimat.fr

**Tél. 04 78 06 12 48 - Fax 04 78 06 07 02
1481 avenue des Près Seigneurs
01120 DAGNEUX**

MONNET
PÂTISSERIE

Pâtisseries - Chocolatier - Glacier

Mariages

Baptêmes - Communions

Entremets, Pièces montées

Macarons...

04 78 06 12 41

200, Grande Rue

www.patisseriemonnet.com

01120 Montluel

Coiffeur Créateur Mixte

*De Meche Avec...
Giovanna*

04 72 25 07 49

883 Route de Genève. 01120 Dagneux



Imprimerie COMIMA - 01360 Bressolles - Gilbert PIPAZ - 06 31 25 77 78
SAS au capital de 40.000 € • RCS Bourg-en-Bresse B 347 498 768 00048
APE 1812Z • TVA IntraCE fr68347498768



Ce petit concours photo à été plein de surprises agréables, merci pour votre participation.

Mireille GOUVERNEUR
page 1 de couverture
Ghislaine RACCURT
dos de couverture

11&14 Patricia CARQUE
6 Fred DAZORD + (carte vœux)
4 Bernard LAVIRE
12 Lauriane LAVIRE
2&5 Michelle LAVIRE
13 Simone LAVIRE
1&3 Bruno PENARD
7 Andrée RACCURT
8&9 Danièle REDELSPERGER
Yvette RUGA (carte vœux)
10 Ghislaine RACCURT

